

L'INVITATION AU MUSÉE

29

2018





L'INVITATION AU MUSÉE

COURRIER DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

n° 29 - 2018

44 Boulevard Léopold II — 1080 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 413 25 44 — Fax +32 (0)2 413 20 07

invitationaumusee@cfwb.be

www.patrimoineculturel.cfwb.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Frédéric Delcor

Secrétaire général

N° 29 — 2

2018

RÉDACTRICE EN CHEF

Nathalie Nyst

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Caroline Marchant

CONSEIL DE RÉDACTION

PRÉSIDENTE

Nathalie Nyst

SECRÉTAIRE

Caroline Marchant

MEMBRES

Odile Chopin

Christophe Delhaise

Nathalie Demaret

Mallorie Duploux

Géraldine Jaffré

Marie Thonnard

Sabine Vandencastele

Claude Vandewattyne

CRÉATION DE LA LIGNE GRAPHIQUE

Créacom, Liège

MISE EN PAGE

Catherine Ruelle, Art Mature

L'INVITATION AU MUSÉE est publiée par

le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale de la Culture

Service général du Patrimoine

Direction du Patrimoine culturel

EN COUVERTURE

Hall d'exposition permanente

du Musée des Transports en commun de Wallonie.

© Photo : Patrick Christodouleas

Éditorial Nathalie Nyst	5	N° 29 — 3 2018
PRÉSENTATION D'UN MUSÉE Le Musée des Transports en commun de Wallonie Lara Feguenne	8	
DOSSIER : LES FINANCEMENTS ALTERNATIFS POUR LES MUSÉES La Fondation Roi Baudouin au service des mécènes et des porteurs de projets Anne De Breuck	17	
Quand le crowdfunding s'invite au musée : l'expérience du Musée royal de Mariemont Bertrand Federinov	25	
Musée aux enchères ? Causes et effets d'une vente aux enchères comme source de financement alternatif Xavier Canonne et Christelle Rousseau	30	
Le mécénat d'entreprises, une source de soutien pour le secteur de la Culture et du Patrimoine Catherine Guisset-Lemoine et Benoit Provost	35	

DIVERS

Les classements des biens culturels mobiliers
en Communauté française : suite ! 42

Claude Vandewattyne

Nouvelles du Secteur de l'Ethnologie et du
Patrimoine oral et immatériel 48

Mallorie Duploux

Les acquisitions d'œuvres d'art et d'objets de
collection : 2014-2015 50

Caroline Marchant

Compte-rendu du colloque « Patrimoines en
mouvement : entre préservation et dévotion » 52

Pierre-Yves Kairis et Claude Vandewattyne

Les nouvelles armoiries de personnes physiques
enregistrées par la Communauté française 54

Nathalie Demaret

In memoriam Renaud Zeebroek
(9 mars 1950 – 9 octobre 2016) 55

Nathalie Nyst

In memoriam Suzanne Delevoy-Otlet
(25 décembre 1913 – 7 mai 2017)
Une vie consacrée à la médiation culturelle 57

Lisel Comhaire-Anten et Nicole Gesché-Koning

Lettre d'information de la Direction du Patrimoine
culturel 59

Nathalie Nyst
Directrice a. i.

Depuis quelques années, l'actualité muséale est fréquemment secouée par des crimes divers et variés, heureusement fictifs pour la grande majorité d'entre eux¹.

Qu'il s'agisse de publications, d'expositions, de films, de jeux et autres animations, depuis une dizaine d'années, le meurtre est un crime omniprésent au musée. Il constitue en effet le thème d'un grand nombre d'œuvres, comme l'a superbement illustré Christos Markogiannakis dans son ouvrage *Scènes de crime au Louvre* (2017)². L'auteur y passe sous la loupe vingt-cinq toiles et montre que les crimes qu'elles représentent se sont produits dans la mythologie antique ou la Bible, pas dans les impasses et autres culs-de-sac malfamés : « [...] vingt-cinq crimes en autant d'œuvres d'art, dont le registre fait frémir : tuerie de masse, régicide, matricide, parricide, génocide et on en oublie ! »³.

Puisque les musées montrent des scènes de meurtre, quoi de plus normal que de les transformer en de tels lieux de crimes ? C'est ce que font des auteurs de roman noir, polar ou thriller, comme, très récemment, les dix-huit écrivaines belges, françaises et canadiennes auteures de nouvelles rassemblées sous le titre *Crimes au musée*, dirigé par le Québécois Richard Migneault⁴.

C'est ce que font aussi nombre de musées mêmes, via des expositions, animations et autres jeux conçus spécialement. Dans nos contrées, l'exposition *Meurtre au Muséum* organisée par le Muséum des Sciences naturelles du 14/12/2006 au 02/09/2007⁵ semble avoir été le déclencheur d'un engouement qui ne faiblit pas. *Meurtre au Muséum* était l'occasion de présenter la science criminalistique au départ de la découverte du directeur retrouvé mort dans son bureau. Le visiteur était invité à observer la scène du crime, puis à gagner les laboratoires d'analyse d'indices avant d'observer l'interrogatoire des suspects et donc d'identifier le coupable.

Depuis cette année, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines organise des *Soirées fatales à l'hôpital* au scénario déconcertant : « C'est forcément un empoisonnement ! Ce mercredi 12 avril, le conservateur du musée lessinois est mort, juste après avoir partagé un repas avec le bourgmestre et le représentant du ministre. Son corps a été retrouvé à quelques mètres de l'hôpital. »⁶. À l'aide

¹ Il ne sera pas question ici des événements dramatiques qui ont eu lieu au Musée juif de Belgique le 24 mai 2014.

² *The Louvre Murder Club*, traduit de l'anglais par C. Jouanlanne, Le Passage, 208 p. ; voir J. Grimmer, *Meurtres au musée*, www.lepoint.fr, 03/07/2017 (consulté le 18/09/17).

³ H. Bellet, *Assassinats en série au Louvre*, www.lemonde.fr, 21/05/17 (consulté le 18/09/17)

⁴ Éd. Belfond, 2017. B. Abel, C. Cooke, S. de Mecquenem, I. Desjours, M.-C. Gariépy, A. Géliñas, K. Giebel, N. Hug, C. Lafrance, C. Laroche, M. Latulippe, G. Lefebvre, F. Meney, A. A. Michaud, E. Piacentini, D. Sylvain, D. Thiéry et M. Vindy.

⁵ <https://www.naturalsciences.be/fr/museum/exhibitions-view/0/639/98> (consulté le 18/09/17).

⁶ S. Courcelle, *Lessines : un meurtre à l'hôpital ND à la Rose dont vous êtes le héros*, 11/04/17, www.nordeclair.be (consulté le 18/09/17).

d'un livret d'enquêteur et en onze étapes très ludiques, le visiteur est invité à identifier le coupable de ce meurtre et à se familiariser notamment à l'usage des plantes médicinales.

Tout récemment, en avril également, le Musée d'Art fantastique a développé l'activité *Meurtre au musée* généreusement inspirée de l'exposition présentée au Muséum bruxellois il y a une dizaine d'années⁷.

D'autres musées créent de réels outils pédagogiques au départ de cette thématique « meurtrière ». Ainsi, dans le cadre des projets culture-école, en mai 2015, l'ASBL ReForm⁸ a encadré, pour le Musée des Beaux-arts et de la Céramique de Verviers, le travail d'une classe de 5^e primaire de l'athénée Thil Lorrain qui, au départ des œuvres, a conçu le jeu « Meurtre au musée ». Pour résoudre un meurtre commis dans l'enceinte du musée, les enfants disposent d'une valisette d'experts destinée aux élèves de primaire pour enquêter sur un meurtre commis dans l'enceinte du musée. Iman, 10 ans, témoigne : « *C'était amusant car au début il n'y avait rien au musée et après, il y avait le jeu. C'était chouette de revoir des éléments du musée en cherchant à répondre aux énigmes que nous avons inventées en classe.* »⁹

Sur le continent, d'autres institutions muséales sont théâtres de mort le temps d'une visite, d'un jeu, d'une soirée, tels le Musée départemental Stéphane Mallarmé (Vulaines-sur-Seine, Seine-et-Marne) et son animation *Meurtre au musée* pour les 8-12 ans et les 12-17 ans¹⁰ ; le Muséum d'Histoire naturelle du Havre (Seine-Maritime) et son jeu *Meurtre au Muséum* pour les plus de 12 ans ; le Musées de Laval (Mayenne) et son jeu familial *Meurtre au musée* ; le Musée Alfred-Douët de Saint-Four (Cantal) et son enquête policière à la mode Cluedo ; le Musée Bernard d'Agesci (Niort, Deux-Sèvres) et son jeu *Meurtre au Donjon* accompagné d'un livret ; le Musée des Beaux-arts de Dole (Jura) et *La grande enquête. Meurtre au musée* en 2015. Ce sont souvent des membres du personnel muséal qui sont victimes de ces crimes, qu'ils soient régisseur, conservateur, directeur ou technicien. Plus rarement, l'identité de la personne retrouvée morte est inconnue au départ. Mentionnons aussi un Cluedo version *Meurtre au Louvre* qui, avec un plateau de jeu, six pions, six armes, des cartes, un carnet de détective et un étui confidentiel, donne l'opportunité aux enfants âgés de huit ans et plus d'identifier le meurtrier du Dr Lenoir...

Hors des sentiers battus, l'association sans but lucratif suisse « En Quête d'Enquêtes » ou eQe¹¹, liée à la société commerciale Quêtes & Enquêtes, organise notamment des « Murder Parties » pour particuliers, dont *Meurtre au Muséum*, qui rassemble jusqu'à quarante participants dans les

⁷ www.fantastic-museum.be/fr/events/26_meurtre-musee (consulté le 18/09/17).

⁸ *ReForm Mag*, juin-août 2015, p. 4-5.

⁹ www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=15036 (consulté le 18/09/17).

¹⁰ www.musee-mallarme.fr/meurtre-au-musee ; www.museum-lehavre.fr ; www.lamontagne.fr ; www.niortmaraispoitevin.com/article/meurtre-au-donjon ; www.sortiradole.fr/agenda/fiche/la_grande_enquete_meurtre_au_musee.html (consultés le 18/09/17).

¹¹ <https://www.quetesetenquetes.ch/murder-parties> (consulté le 20/09/17).

murs du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, principauté de Prusse en 1838. Un meurtre est commis et l'objectif est, une fois encore, de démasquer le coupable, qui se fond dans le groupe de participants.

Enfin, au-delà des mers, le MET (New York) fait figure de pionnier : dès 2012, il développe une application mobile (*serious game*) pour smartphones et tablettes intitulée *Murder at the MET*¹², autour de la disparition de *Madame X* lors d'un gala au musée. Via une carte interactive, le visiteur peut également prendre des notes au cours de son enquête.

Il est désopilant de constater que de telles thématiques sanglantes drainent les foules dans des lieux que d'aucuns considèrent encore comme des cimetières d'objets. Ce qu'ils ne sont pas, bien entendu ! Chacun sait que l'objet, quand il entre au musée, meurt pour se réincarner aussitôt sous une autre identité¹³.

Force est de constater ici que, si la mort (heureusement fictive dans les cas qui nous occupent) d'un personnage semble plus stimuler que celle d'un objet, elle permet aux objets muséifiés de connaître encore une nouvelle vie le temps d'une enquête, d'une animation ou d'un jeu. Et les musées remplissent dès lors parfaitement leur rôle : celui de diffuser le patrimoine de façon à la fois éducative et ludique.

¹² S. Hübe, Meurtre au MET : une nouvelle application mobile pour jouer dans (avec) les collections, dans *Actualités, Outils mobiles, USA*, 23/05/2012, www.club-innovation-culture.fr (consulté le 18/09/17).

¹³ A. Gob, *Le musée, une institution dépassée ?*, Paris, Armand Colin, 2010.

Le Musée des Transports en commun de Wallonie

Lara Feguenne

Adjointe à la direction

Le Musée des Transports en commun de Wallonie (MTCW) est situé à Liège au cœur du quartier Vennes-Fétinne.

Le MTCW est un des trois musées industriels de l'agglomération liégeoise (avec la Maison de la Métallurgie et le Musée de la Mine à Blegny-Trembleur) et le plus important musée des transports en Wallonie par sa taille, ses activités et sa fréquentation.

Le musée a reçu en 2012 le label « Trois soleils » du Commissariat général au Tourisme et est reconnu depuis 2014 par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme musée de catégorie B. Il est ouvert tous les jours de mars à novembre et fermé pendant les mois d'hiver, le bâtiment n'étant pas chauffé.

Rénové en 1995 par la Région wallonne, ce musée de 3.500 m² présente une cinquantaine de véhicules (carrosse, diligence, tramways hippomobiles et électriques, autorail, trolleybus, autobus et véhicules de services), illustrant l'histoire de la mobilité du XVIII^e siècle à nos jours. Des objets et documents historiques, des photographies, des ambiances sonores, des dispositifs audiovisuels et interactifs viennent également compléter l'exposition.

Petite histoire des transports en commun dans la région de Liège et en Wallonie

En Wallonie, les besoins en transports en commun urbains et vicinaux naissent avec la révolution industrielle. À Liège, Verviers et Charleroi, les réseaux de transport urbain se développeront à l'initiative de compagnies privées. Ailleurs en Wallonie, le vaste réseau de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux (S.N.C.V.) desservira

les villes de moindre importance, les campagnes et les banlieues peu peuplées.

Au milieu du XIX^e siècle apparaissent les premiers omnibus, remplacés dès les années 1870 par des tramways à traction chevaline, puis à

N° 29 — 8
2018



Liège, gare des Guillemins, fin du XIX^e siècle.
Photo : collection MTCW

vapeur. Ces derniers seront la plupart du temps abandonnés dans les centres urbains en raison des nuisances occasionnées (bruit, fumée...).

Le tramway à vapeur sera en revanche longtemps utilisé par la S.N.C.V., qui développe, dès 1885, un réseau de chemin de fer secondaire dont l'objectif est de desservir des régions où le trafic ne justifie pas la mise en service d'une ligne de grand chemin de fer. Ce réseau permettra de désenclaver les campagnes, de relier les villes à leur banlieue, de desservir les villes de moindre importance et donnera ainsi un essor aux échanges économiques. Il se développe très rapidement pour couvrir l'ensemble de la Belgique.

En ville, c'est avec la traction électrique que le tramway prendra réellement son essor. Les



Liège, place de la République française, motrices des Tramways Unifiés et des RELSE, années 30.
Photo : collection MTCW.

faibles nuisances engendrées par ce nouveau mode de traction en font la solution idéale. Sa puissance permet d'atteindre des nouveaux quartiers, d'améliorer très nettement les temps de trajet et surtout de réduire les coûts d'exploitation et, dès lors, de baisser les tarifs. La mobilité urbaine à faible coût voit le jour.

À Liège, un autre véhicule électrique, roulant sur pneumatiques, bien adapté à la topographie particulière de la ville, est mis en service dès les années 30 : le trolleybus.

Le succès est partout immédiat. Les voyageurs affluents et les réseaux se développent. Cet âge d'or des transports en commun urbains et secondaires durera jusqu'au début des années 50.

Les « Trente glorieuses » sont les décennies du « tout-à-l'auto ». Le nombre de véhicules privés augmente rapidement, la circulation se fait de plus en plus intense. Un nouveau véhicule de transport en commun gagne du terrain : l'autobus diesel, plus souple d'utilisation et mieux adapté aux nouvelles conditions de circulation.

Fin des années 60 – début des années 70, les réseaux électriques sont supprimés partout en

Wallonie, seule Charleroi conserve un réseau de tramways. L'exploitation sera dès lors presque totalement assurée par autobus.

Aujourd'hui, l'engorgement des villes et les défis environnementaux obligent à réfléchir à des alternatives crédibles à la voiture individuelle afin de réduire sa part modale au profit des modes doux et du transport en commun.

Acteurs indispensables au développement de la vie économique et sociale, les transports publics font partie de la mémoire collective qu'ils ont souvent durablement marquée.



Liège, place de la République française, motrice des RELSE, 15 novembre 1963. Photo : collection MTCW.

Le Musée des Transports, de sa création au nouveau projet culturel

Le MTCW est établi dans un ancien dépôt de tramways, érigé en 1904 afin d'héberger et d'entretenir le nouveau matériel roulant qui allait véhiculer les nombreux visiteurs de l'Exposition universelle de Liège en 1905. D'abord dépôt de Tramways (Société des Tramways Liégeois), du service des voies et travaux, puis d'autobus, le bâtiment fut transformé en musée en 1985.



Inauguration du Musée des Transports, le 25 avril 1985.
Photo : collection MTCW.

L'histoire du Musée des Transports commence bien avant son ouverture. Le matériel roulant préservé aujourd'hui est le fruit d'initiatives variées. Dès les années 60, des amateurs éclairés entreprennent de préserver les premiers véhicules électriques déclassés. Pour la plupart des exploitants (à l'exception de SNCV qui commence très tôt à préserver des véhicules caractéristiques de sa propre histoire), ces véhicules n'ont comme valeur de référence que le prix de la mitraille.

Cabines de chantiers, poulaillers ou... friteries !

Ce sont donc principalement des actions informelles et des initiatives privées qui sont à l'origine de la préservation du matériel roulant et de la constitution de la collection du musée. Celle-ci s'est enrichie encore grâce à la vigilance d'amateurs repérant dans des lieux improbables des véhicules transformés en poulaillers, en abris de chantiers et même... en friterie ! Quant aux sauvetages, ils prirent parfois la forme de rocambolesques aventures nécessitant débroussaillages et grues !

Progressivement, des associations d'amateurs s'organisent (comme l'AMUTRA, Association pour le Musée du Tramway asbl ou le GTF, Groupement belge pour la promotion et l'exploitation touristique du Transport Ferroviaire) et le projet d'un musée des transports en commun urbain à Liège prend forme.

Quand celui-ci ouvre ses portes le 25 avril 1985, il présente douze véhicules restaurés, accompagnés de quelques cartels et d'une présentation historique des réseaux de transport en commun liégeois. Les permanences sont assurées par des bénévoles et la gestion par le service des relations publiques de la STIL.

Si la collecte d'objets (essentiellement de véhicules), leur conservation et leur restauration s'organise progressivement, le manque de moyens et surtout de personnel ne permet pas, avant longtemps, la réflexion sur la politique d'acquisition et le projet scientifique et culturel. Il s'agit avant tout d'un musée constitué par et pour des amateurs.

25 ans et un nouveau projet scientifique et culturel

En 2010, à l'occasion de son 25^e anniversaire, le musée s'engage dans un processus d'évolution et de professionnalisation. Un plan triennal est mis en place afin de dynamiser les activités du musée et de développer les fonctions muséales en vue d'obtenir une reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans la foulée, un nouveau projet scientifique et culturel est défini. Le musée décide alors d'élargir son champ d'exploration, et passe de l'histoire des transports en commun à l'histoire de la mobilité, ce qui lui impose, entre autre, d'appliquer une approche transmodale et pluridisciplinaire.

Parallèlement, au-delà de l'évolution des techniques et des compagnies de transport, le musée

veut envisager l'histoire de la mobilité du point de vue des hommes, qu'ils soient professionnels des métiers du transport ou simples usagers. En effet, l'histoire des transports a traditionnellement tendance à s'intéresser aux entreprises, aux dirigeants d'entreprises, aux ingénieurs, voire (plus rarement) aux conducteurs et autres agents des sociétés de transport. On oublie la plupart du temps les voyageurs, leurs motivations, ainsi que l'influence des transformations de la société sur les modes de transports (et vice et versa).

Enfin, le musée souhaite également aborder les enjeux de la mobilité aujourd'hui et acquérir des objets contemporains. Par « objet » il est ici autant question de patrimoine matériel qu'immatériel.

Les grands axes du nouveau projet scientifique et culturel sous-tendent l'ensemble des activités du musée et se traduisent autant dans sa politique d'acquisition (formalisée en 2013) que dans ses projets de recherche, ses publications, ses expositions et son programme pédagogique.

En 2014, le musée obtient la reconnaissance en catégorie B par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La collection du MTCW

La collection du MTCW présente un ensemble de pièces offrant un panorama de l'histoire des transports en commun urbains et interurbains dans la région de Liège et en Wallonie du XVIII^e siècle à nos jours.

Elle comprend des véhicules représentatifs de toutes les compagnies ayant circulé dans la région de Liège, parmi lesquels un ensemble remarquable de véhicules des RELSE (Railways Économiques de Liège-Seraing et Extensions), dont un trolleybus réversible unique au monde. Le patrimoine du Musée des Transports en commun relève de l'histoire industrielle. Il se

caractérise par la diversité de ses supports. Ses collections comprennent :

- près de 2.000 objets dont une cinquantaine de véhicules (tramways, calèches, trolleybus, autobus...) rénovés présentés dans le musée, une dizaine de véhicules en attente de restauration, et cinq autobus roulants ;
- plus de 150 mètres linéaires d'archives : ces fonds sont en attente de traitement archivistique mais certains relevés ou inventaires existent déjà ;
- près de 5.000 plans et affiches ;
- une importante collection de photographies, de diapositives, de plaques de verre... ;
- des documents sonores et audiovisuels (récolte de témoignages oraux, documents d'époque...);
- un fonds documentaire (monographies, périodiques, mémoires...).



Recueil de témoignages au MTCW. Témoin : Omer Lagamme.
Photo : Éric Lumay, Gsara Liège.

La politique d'acquisition du musée se veut dorénavant à la fois plus sélective et plus proactive. En effet, l'espace limité au sein du musée et des réserves impose une sélection de plus

en plus drastique principalement en ce qui concerne les véhicules.

Le musée poursuit l'enrichissement de la collection en s'inscrivant dans la continuité des différents fonds et en en comblant les lacunes.

Au MTCW, un des manques identifiés dans la collection concerne les témoignages d'agents des sociétés de transports, ou encore d'usagers des transports en commun... Il ne s'agit donc pas ici d'acquérir des objets ou documents (patrimoine matériel), mais bien des récits, des témoignages, qui font partie de ce que l'on appelle le « patrimoine immatériel » ou « patrimoine oral ».

Ces témoignages permettent de compléter les fonds documentaires du musée sur des thématiques telles que les anciens métiers, les conditions de travail et leur évolution, la vie dans l'entreprise ; mais aussi d'enrichir l'exposition et l'interprétation des objets du musée par la connaissance de leurs modes de fabrication et de leurs usages

En 2011-2012, le musée a ainsi lancé une première campagne de récolte de témoignages et interviewé six anciens agents des sociétés de transport et une quinzaine de seniors, usagers des transports en commun. Grâce à un financement du Conseil d'Ethnologie de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les témoignages ont été filmés de manière professionnelle par l'équipe du Gsara de Liège.

Depuis, la récolte se poursuit et s'adapte en fonction de besoins spécifiques, comme lors de la préparation d'expositions temporaires, par exemple. Ainsi, en 2013 et 2014, l'équipe s'est concentrée sur les témoignages relatifs aux transports en commun dans les conflits et en 2016, aux modes alternatifs à la voiture individuelle. Le musée dis-

pose actuellement d'un fonds de témoignages d'une quarantaine d'interviews.

Les restaurations sont effectuées en interne ou confiées à des sociétés ou des associations extérieures. Depuis 2011, le musée accueille également un atelier de restauration géré par l'asbl Tramania. Cette collaboration permet de mettre en commun les atouts de l'institution muséale et ceux d'une association d'amateurs extrêmement compétents.

Le musée a mis en œuvre une politique de conservation préventive avec, entre autres, l'aménagement de réserves et la formation continue du personnel.

Le centre de documentation

En 2015, le Musée des Transports a inauguré son centre de documentation consacré à la mobilité. Le chercheur peut y consulter aussi bien des ouvrages de référence que des études très pointues sur un moteur particulier ou sur l'histoire des déplacements urbains à bicyclette. La mobilité n'étant pas qu'une affaire de transports, les collections du centre de documentation touchent également des domaines aussi variés que les sciences et les techniques, l'urbanisme, l'histoire sociale...

Le centre a récemment élargi ses missions en proposant la consultation des fonds d'archives inventoriés conservés au Musée. C'est là une des grandes richesses de l'institution, qui s'est constituée à partir de dons et de nombreuses opérations de sauvetage. On y trouve surtout des documents émanant de sociétés de transports depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fondation du TEC en 1991.

Par ailleurs, dans les années qui suivent, le musée ambitionne d'ajouter à son centre de

documentation une dimension pédagogique et sociale en collectant des ressources à destination des enseignants, des animateurs, des éducateurs et en organisant des ateliers.

Les publications

Depuis 2011, les publications de natures diverses se sont multipliées : dossier pédagogique, catalogues d'exposition, articles de vulgarisation scientifique...

En 2014, le musée lance la collection *Cité mobile!* Les ouvrages de cette collection consacrée à la mobilité urbaine ont pour ambition de dresser un état de la question au plan local, mais aussi international, en faisant appel à des chercheurs externes et des spécialistes du domaine traité.

Deux ouvrages ont déjà été publiés : *Quand la mobilité fait la ville (et inversement)*, e-book coédité par l'Embarcadère du Savoir faisant suite à l'exposition *Cité mobile!*, et *Ville et vélo. Histoire d'une reconquête*, consacré au vélo comme mode de déplacement urbain, en marge de l'exposition *CitéCyclo*.



Une classe de secondaire teste le rallye intermodalité.
Photo : MTCW.

Les animations au Musée des Transports

Le nouveau projet scientifique du musée se traduit également dans les animations et les expositions créées au musée depuis 2010.



Animation pédagogique au MTCW. Photo : MTCW.

Le musée a développé un programme d'animations riche et varié et adapté à tous les âges, parmi lesquelles des combinés avec d'autres musées et institutions (Archéoforum de Liège, Musée de la Vie wallonne et Aquarium-Museum). Dès 2010, le programme pédagogique s'oriente vers la sensibilisation à la mobilité durable. L'équipe pédagogique développe l'animation *Mobilité et intermodalité hier et aujourd'hui*. L'activité, qui dure une journée entière, comprend la visite du musée, une animation interactive au sein des collections et un petit rallye intermodal en ville. Ce rallye « hors les murs » du musée constitue un outil original, ludique, dynamique et didactique de sensibilisation à la mobilité durable. Au départ du musée, les enfants sont invités à prendre l'autobus, puis le train, et à effectuer ensuite une partie du trajet à pied. Tout au long du parcours, ils remplissent des « missions » portant sur les différents aspects de la mobilité en milieu urbain.

Depuis sa création en 2010, le succès de cette animation ne s'est jamais démenti. Le rallye a été adapté pour répondre aux demandes des écoles secondaires ainsi que pour les groupes d'adultes primo-arrivants ou en réinsertion, ce qui permettra au musée, à longue échéance, d'approfondir ses recherches sur les enjeux sociaux de la mobilité.

L'animation *Transports et vous*, développée avec le Musée de la Vie wallonne, concrétise un autre axe du projet scientifique et culturel en abordant l'histoire des modes de déplacement au travers de l'évolution des métiers et des conditions sociales des travailleurs.

À côté des animations destinées aux groupes, le musée soigne également l'accueil des visiteurs individuels, et tout particulièrement des familles : carnet ludique de découverte du musée et des expositions, journées festives, ateliers créatifs... Le musée a d'ailleurs rejoint le projet *Marmailles & Co*, initié par Musées et Sociétés en Wallonie, qui garantit un accueil de qualité pour le public familial.

Dans les années à venir, le musée souhaite concevoir un programme complet d'éducation à la mobilité, en concertation avec des acteurs de l'enseignement, des associations de sensibilisation à la mobilité durable et la SRWT.

Le musée s'engage également à développer son accessibilité à l'ensemble des publics : publics fragilisés, mais aussi différenciés avec, dès 2018, des visites destinées au public précarisé et aux personnes déficientes intellectuelles et, dans les années qui suivent, des animations spécifiques destinées au public malvoyant et malentendant.

Les expositions

La révision complète de l'exposition permanente afin de la rendre plus pédagogique, plus acces-

sible et plus attractive reste un des objectifs du musée à moyen terme. Des aménagements sont planifiés dans les quatre ans à venir, parmi lesquels l'intégration d'extraits de témoignages, la conception et la présentation de dispositifs interactifs didactiques, l'adaptation du parcours aux personnes en situation de handicap.

En plus de l'exposition permanente, le musée propose une à deux fois par an des expositions temporaires consacrées à différents aspects de l'histoire des transports en commun ou de la mobilité.

Dans son programme de diffusion, le musée alterne les expositions traitant de sujets spécifiques aux transports en commun (*Trolleybus, hier et aujourd'hui* (2011), *Rencontre avec Empain, Nyst, Pieper...* (2012), *À la guerre comme à la guerre. Les transports en commun durant les conflits* (2014) ou encore *1917 : la fin des tramways belges en Russie* (2017)) et les expositions dédiées à des thèmes plus vastes liés à la mobilité (*Cité mobile !* (2013) et *CitéCyclo* (2016)).



Exposition *CitéCyclo*, 2016. Photo : MTCW.

La première exposition temporaire à intégrer les grands axes du projet scientifique et culturel (approche multimodale, interdisciplinarité, enjeux contemporains...) est l'exposition *Cité mobile !* qui a pris place en 2013. *Cité mobile !* représentait l'aboutissement d'un long processus de réflexion entamé en 2009 et le résultat d'importantes recherches auprès d'organismes belges et internationaux menées avec la collaboration d'un Comité scientifique pluridisciplinaire. L'exposition comportait une partie historique (qui s'étirait en parallèle avec l'exposition permanente et les véhicules d'époque) et une partie entièrement consacrée aux enjeux contemporains. D'un point de vue formel, l'exposition présentait de nombreux dispositifs interactifs et audiovisuels. L'intégration d'une part importante des différents éléments de cette exposition temporaire au sein de l'exposition permanente a permis de renouveler celle-ci et d'enrichir le parcours.

Inaugurée fin mai 2016, l'exposition *Citécyclo* adoptait la même structure. La partie historique se déroulait en parallèle avec les collections permanentes, ce qui permettait de confronter l'histoire de la bicyclette avec l'évolution des autres modes de déplacement urbains. La partie contemporaine était consacrée à la pratique du vélo dans les villes aujourd'hui.

Ces deux expositions proposaient aux visiteurs une réflexion sur ce qu'est la mobilité aujourd'hui, chez nous et dans le monde entier, et les invitaient à se projeter dans l'avenir en s'interrogeant sur nos modes de déplacement et les enjeux qui y sont liés.

Les expositions programmées dans les années à venir sont également dans cette ligne : contextualisation, approche multidisciplinaire et réflexion sur les enjeux contemporains. Le

musée continuera son exploration de l'évolution de la mobilité avec une nouvelle grande exposition consacrée à la marche comme mode de déplacement en ville en 2020. Une autre exposition importante sera consacrée à l'influence des transports en commun sur l'évolution des paysages en Wallonie (et vice et versa).

Des synergies nouvelles

Si le MTCW travaille en synergie avec le groupe TEC et collabore avec des associations d'amateurs dans le domaine des transports publics, il a aussi toujours été ouvert à de nouvelles collaborations et désireux de développer des partenariats avec des acteurs et institutions dans des domaines variés. Le musée est membre de différents réseaux de musées et a développé des collaborations avec, entre autres, l'Embarcadère du Savoir, le Musée de la Vie Wallonne et l'Archéoforum de Liège. Dans le domaine culturel, le musée a collaboré avec le Théâtre Le Moderne (animations pour les journées du patrimoine) et le Centre Culturel des Chiroux (présentation d'une pièce de théâtre dans le cadre du festival Ottokar). Dans le domaine éducatif, le musée a développé une animation en collaboration avec l'asbl Hypothèse (« Faites le plein d'énergies ») et associe régulièrement des enseignants à la création de ces animations. Dans le domaine social, le musée a, entre autres, travaillé en partenariat avec l'Awiph, Surdimobil, AccessPlus et Impro-Jeux afin de développer des journées de sensibilisation à la mobilité réduite. Le musée a également su développer des partenariats avec des acteurs du secteur économique, comme le Pôle Image de Liège ou Mediacité.

En 2015, le musée a accueilli une exposition d'art contemporain : *Transporstation*. Les œuvres présentées avaient pour thème le transport et le voyage. La collaboration avec les sept artistes et le Centre Wallon d'Art Contemporain La



Exposition *Transporstation*, Luc Navet et Pierre Hemptinne, *Moi, Nous, Eux*, 2015. Photo : Jean-Pierre Husquinet.

Chataigneraie a été particulièrement enrichissante et nous a encouragés à accueillir en septembre 2016 l'exposition des sculptures de l'artiste Frans Daels dans le cadre de la Biennale Art et métaux, organisée par la Province de Liège.

Enfin, en 2017, le musée a coorganisé avec l'asbl urbAgora un cycle de conférences consacré à la mobilité.

Dans l'avenir, le musée souhaite encore augmenter et diversifier ces synergies afin de positionner le musée comme un lieu de découvertes, de débat et d'échange.

Aujourd'hui, la congestion du trafic et les défis environnementaux ont progressivement amené la question de la mobilité au centre des débats. Si les questionnements sont nombreux, ils ne sont pas nouveaux et le travail du MTCW doit permettre de décrypter le passé pour mieux comprendre le présent et préparer l'avenir en s'interrogeant sur nos modes de déplacement et les enjeux qui y sont liés. Le champ d'exploration du musée est large, touche à de nombreuses disciplines et offre des perspectives de recherche exaltantes.

La Fondation Roi Baudouin au service des mécènes et des porteurs de projets

Anne De Breuck

Coordonateur de Programme
Fondation Roi Baudouin

Quels moyens financiers pour le patrimoine ?

De tous temps, la culture et le patrimoine ont pu évoluer grâce au soutien de mécènes. Le pamphlet « Collectionneurs, levez-vous ! »¹, paru en 2016 au Fonds Mercator, en atteste. C'est bien grâce à la confiance d'un mécène ou d'un commanditaire que beaucoup de chefs-d'œuvre nous sont parvenus.

Dans le courant du XX^e siècle, les pouvoirs publics se sont profilés comme soutien financier principal du patrimoine et de la culture. Actuellement, leurs ressources ne leur permettent plus ni de répondre à toutes les sollicitations, ni d'assumer seuls la sauvegarde de ce patrimoine qui appartient à chacun.

Une des missions de la Fondation Roi Baudouin est d'encourager et de faciliter la philanthropie, notamment dans le domaine du patrimoine. Elle a organisé en 2016 un colloque en trois volets sur ce sujet. Lors de ce colloque, il est apparu qu'il est indispensable de favoriser la collaboration entre trois parties prenantes : les pouvoirs publics, les responsables d'institutions en charge de la culture et/ou de notre patrimoine et les mécènes².

La session consacrée aux pouvoirs publics a démontré, à travers des exemples en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis et aux Pays-Bas, que les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer. Ce rôle est avant tout de donner un signal positif. En apportant un soutien financier, crucial pour mettre en confiance un mécène potentiel, mais pas uniquement. Il y a bien d'autres impulsions possibles comme l'ont démontré des initiatives à l'étranger. Il est donc plus adéquat d'évoquer la recherche de financement complémentaire à l'apport des pouvoirs publics plutôt que de financement alternatif.

N° 29 — 17
2018



Colloque « Quel mécénat pour le patrimoine et la culture en Belgique ? », 2016. Photo : Arnaud Ghys.

Le volet consacré aux acteurs de terrain avait principalement pour but de sensibiliser à l'importance de se tourner vers un financement complémentaire. Mais aussi au changement d'habitudes que cela implique, tant dans leur communication envers le grand public qu'envers le mécène. Le troisième pan, consacré aux mécènes, leur a donné la parole afin qu'ils

¹ Dominique Allard, *Collectionneurs, Levez-vous !*, Fonds Mercator, 2016.

² Colloque *Quel mécénat pour la culture en Belgique ?*, organisé en collaboration avec Faro, interface pour la culture en Flandre, les 6 juin et 11 octobre 2016 et le 26 janvier 2017. Les conclusions ont été publiées sous le titre *Donner pour le patrimoine et la culture* et peuvent être commandées en ligne gratuitement sur www.patrimoine-frb.be

puissent témoigner de ce qui les amène à soutenir un projet et de leurs attentes lorsqu'ils se sont engagés. Se sentir associé au projet apparaît être une constante.

La Fondation et le souci du patrimoine

Le Fonds du Patrimoine fut créé il y a 30 ans au sein de la Fondation Roi Baudouin. Son objectif ? Sauvegarder et pérenniser les œuvres majeures de notre patrimoine, principalement par acquisition. Son budget pour les acquisitions est de l'ordre de 600.000 €. Il acquiert des œuvres de référence, tant au niveau de la création artistique qu'au niveau de son contexte historique, socio-culturel, politique ou économique.

Ces œuvres doivent avoir une portée internationale.

Au fur et à mesure de son action, des mécènes sont venus la renforcer par la création de fonds de mécénat aux objectifs spécifiques. La Fondation compte actuellement 80 fonds de mécénat actifs dans le domaine du patrimoine au sens large : il concerne tant le patrimoine mobilier que la musique, le patrimoine architectural ou naturel, l'archéologie, l'histoire, etc.

La mission du Fonds du Patrimoine s'est étendue à la coordination de ces initiatives de mécènes. Certains fonds se concentrent sur un projet unique, d'autres soutiennent des projets issus d'un appel à candidature lancé annuellement. Leur budget est variable. En 2017, 16 appels à candidatures ont pu être lancés dans le cadre de fonds de mécénat. Ils ont abouti au soutien de 93 projets pour un montant de 2.119.910 €.

Les fonds de mécénat gérés par la Fondation Roi Baudouin

Les fonds de mécénat sont créés dans le cadre d'un objectif précis. Certains fondateurs souhaitent favoriser une région, d'autres, un type d'œuvres ou encore des acquisitions ou des restaurations. De nombreuses possibilités sont offertes, mais les projets doivent satisfaire aux critères fixés par le fondateur³.

Une partie des fonds se consacre à la restauration ou l'acquisition de patrimoine mobilier. Un projet refusé dans un fonds peut donc éventuellement tenter sa chance dans un autre fonds. Il n'est pas rare en outre que les fonds collaborent pour permettre de mener à bien des projets d'envergure, qu'aucun des fonds ne pourrait soutenir individuellement. Ces collaborations sont encouragées. Ainsi le projet de restauration du vitrail de Léon d'Oultres de la cathédrale Saint-Paul à Liège, rangé consciencieusement dans des caisses pendant 30 ans, a enfin pu être mené à bien en 2015 grâce à la collaboration des fonds Richard Forgeur et Baillet-Latour⁴. La décision du Fonds David-Constant d'éditer une publication sur le vitrail a convaincu un mécène privé de participer de manière significative.

En matière d'acquisition, les musées peuvent faire appel, outre au Fonds du Patrimoine, à plusieurs fonds de mécénats créés au sein de la Fondation, dont le Fonds Comte Thierry de Looz-Corswarem qui acquiert des objets d'art

³ La liste complète des fonds se trouve sur www.patrimoine-frb.be

⁴ Le Fonds Baillet-Latour, créé par Alfred de Baillet Latour, est un mécène essentiel pour le domaine du patrimoine. Il collabore avec la Fondation Roi Baudouin pour lancer un appel annuel en faveur de la restauration d'œuvres majeures de notre patrimoine.

L'INVITATION AU MUSÉE

La Fondation Roi Baudouin au service des mécènes et des porteurs de projets

N° 29 — 19
2018



Coll. Fonds Thomas Neiryck, Fondation Roi Baudouin, en dépôt à l'Artothèque, Mons. Photo : Frank Toussaint.

décoratifs des XVIII^e et XX^e siècles, le Fonds Léon Courtin – Marcelle Bouché qui peut aider à acquérir des œuvres créées sur le territoire de l'actuelle Belgique, à l'exception de l'art contemporain, ou le Fonds Christian Bauwens qui se concentre sur des objets miniatures ou de petite taille.

Les collectionneurs sont également des partenaires importants en matière d'acquisitions. Au bout du chemin, il y a deux options pour la collection qu'ils ont rassemblée avec passion. Soit elle est dispersée sur le marché, telle l'apothéose d'une belle histoire, faisant ainsi profiter d'autres collectionneurs des objets tant choyés. Soit le collectionneur souhaite au contraire qu'elle puisse continuer à vivre, laissant ainsi une trace de son point de vue. Dans ce cas, faire don de l'ensemble peut être envisagé.

Certains souhaitent garder un œil sur la suite donnée à leur projet philanthropique. Dans ce cas, la Fondation peut être sollicitée pour faire le lien entre le musée et le donateur. Ce fut le souhait notamment de Thomas Neiryck qui a mis sa collection d'art abstrait de la seconde moitié du XX^e siècle en dépôt au BAM à Mons,



Vases Catteau, Don Claire De Pauw - Marcel Stal, coll. Charles Catteau, Fondation Roi Baudouin, en dépôt à Keramis - Centre de la Céramique, La Louvière. Photo : Hughes Dubois.



Le Trésor d'Oignies, coll. Fondation Roi Baudouin, en dépôt au Musée provincial des Arts Anciens du Namurois, Namur. Photo : Hughes Dubois.

L'INVITATION AU MUSÉE

La Fondation Roi Baudouin au service des mécènes et des porteurs de projets

N° 29 — 20
2018



Étude du Codex Eycckensis, avec le soutien du Fonds Léon Courtin-Marcelle Bouché. Photo : Lieve Watteeuw.

ou de Claire De Pauw qui a fait don de sa collection de vases Catteau, actuellement un des fleurons de Keramis. La Bibliothèque universitaire Moretus-Plantin à Namur accueille la collection relative à Charles-Joseph de Ligne d'Éric Speckaert et le Musée des Arts anciens du Namurois, le trésor d'Oignies, donné à la Fondation par les Sœurs de Notre-Dame de Namur.

Les régions de Namur, Liège et de la Wallonie Picarde ont la chance de pouvoir compter sur les Fonds Pierre-François Tilmon, David-Constant et Claire et Michel Lemay. La Bibliothèque royale de Belgique peut compter sur un fonds qui lui est dédié : le Fonds Abbé Manoël de la Serna. Le Fonds Summa Villa soutient le Musée des Beaux-Arts de Verviers et le Fonds Myriam Garfunkel la Cinematek à Bruxelles.

Un musée ou une fabrique d'église se lançant dans la restauration d'une œuvre peut se renseigner auprès des Fonds René et Karin Jonckheere, Bollens, David-Constant ou Léon Courtin-Marcelle Bouché.

Un projet de recherche faisant appel à l'archéométrie pourrait être soutenu par le Fonds Professeur Jean-Jacques Comhaire. Le service pédagogique d'un musée souhaitant s'adresser aux jeunes entre 12 et 18 ans devrait s'intéresser au Fonds Irène Heidebroek – Eliane van Duyse, un artisan cherchant à se former à l'étranger peut faire appel à la Plateforme pour l'Éducation et le Talent créée par Sofina et les descendants de Gustave Boël.

Des prix sont octroyés dans différents domaines par les Fonds Robert Beaujean (histoire et archéologie), Jacqueline Nonkels (surréalisme belge), Jean Vin (Hautes-Fagnes) et Hubert Schoonbroodt (orgues).



Restauration du carton de tapisserie du « Martyre de saint Paul » de Pieter Coecke van Aelst, soutenue par le Fonds Inbev-Baillet Latour © IRPA-KIK, Bruxelles.



Restauration du tableau d'Edouard Manet *Argenteuil*, financée par le Fonds Claire et Michel Lemay © IRPA-KIK, Bruxelles.

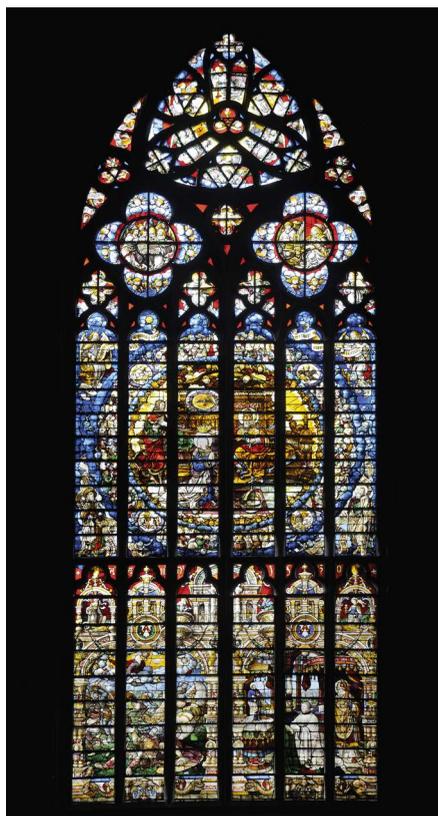
La plupart des fonds dédiés au patrimoine naturel, architectural ou musical sont généralement créés en faveur d'un lieu ou d'une institution bien précis(e). Ces fonds ne lancent pas d'appel à candidatures. Les porteurs d'un projet de restauration d'architecture liégeoise peuvent cependant répondre à l'appel annuel du Fonds Richard Forgeur. Les Bruxellois souhaitant aménager un coin vert de la Région bruxelloise peuvent se tourner vers le Fonds Suzanne et Louise Matelart.

Le Fonds Baillet Latour

Cette année, dix candidats peuvent compter sur un soutien déterminant du Fonds Baillet-Latour. Le Fonds est actuellement le mécène

privé le plus important en Belgique. Il est actif dans plusieurs domaines, dont le patrimoine et plus particulièrement la musique, la formation et la restauration d'œuvres de renom international. Cet apport s'avère déterminant pour les acteurs de terrain qui peuvent à nouveau envisager des projets de restauration ambitieux tels le vitrail d'Oultres à Liège ou l'Agneau mystique à Gand.

Le Fonds fait appel à l'expertise de la Fondation Roi Baudouin pour structurer les demandes relatives à la restauration d'œuvres



Vitrail d'Oultres. Photo Guy Focant © SPW-Patrimoine.

d'art, qui se charge notamment de l'appel à candidatures et de la préparation de la sélection. Les dossiers doivent être introduits en ligne (www.kbs-frb.be) pour la mi-mai. Un comité de sélection effectue une pré-sélection au mois de juin. Le Conseil d'administration du Fonds Baillet Latour sélectionne les lauréats dans la seconde moitié du mois d'octobre.

Cette collaboration, qui a débuté en 2002, a déjà récompensé près de 80 lauréats pour un soutien d'un montant de plus de 7.000.000 €.

Le Centre de Philanthropie, partenaire de votre collecte de fonds

Les fondateurs d'un projet philanthropique au sein de la Fondation Roi Baudouin ont, en toute logique, des souhaits bien précis. La Fondation tient à les respecter. Il arrive donc qu'elle doive refuser des projets malgré leur intérêt indéniable, ceux-ci ne rentrant malheureusement pas dans un des objectifs fixés par les mécènes.

Vous avez l'opportunité de lancer une initiative intéressante ? Pour la financer, il y a bien sûr les subsides ou les fonds de mécénat. Des moyens sont disponibles mais il faut constater qu'ils se raréfient. Désormais toute institution patrimoniale ou culturelle qui veut mener à bien un projet ambitieux ne peut plus faire l'économie d'un programme de collecte de fonds. Elle doit investir elle-même dans un réseau de mécènes, privés et/ou d'entreprises⁵. Dans ce cas, ce n'est plus le mécène qui fixe l'objectif, mais le porteur de projet lui-même. Bien sûr, rassembler des

moyens financiers est un projet de longue haleine. Il faut accepter que cette démarche ne porte pas ses fruits immédiatement. Elle doit pourtant être mise en œuvre dès maintenant pour augmenter le champ d'action des institutions. En commençant par des projets porteurs et de petite envergure.

Il requiert du personnel spécialement dévoué au projet, mais également l'implication de tous les membres du personnel d'une institution, du directeur qui doit prendre le temps de rencontrer personnellement, et plusieurs fois, chaque donateur potentiel, au gardien qui devrait pouvoir accueillir un donateur important de manière plus personnalisée. Du scientifique, qui doit pouvoir transmettre toute information qui intéresse particulièrement chaque donateur, au personnel d'accueil, qui doit lui permettre d'entrer sans faire la queue, etc.

Le plus difficile est d'identifier un donateur potentiel et surtout de discerner ses centres d'intérêt. Il n'est pas rare que la Fondation soit sollicitée pour un projet de collecte de fonds dans l'espoir qu'elle puisse apporter de longues listes de donateurs. Il est vrai qu'elle dispose d'un réseau de mécènes qui cherchent à concrétiser leur propre projet philanthropique. Mais généralement, ces personnes ont déjà une idée assez précise de ce qu'elles souhaitent. Et, contrairement aux subsides, cela ne correspond jamais tout à fait aux besoins sur le terrain...

Les personnes qui pourraient se montrer généreuses se trouvent manifestement déjà dans le réseau de l'institution même. Ce sont des personnes qui se sentent en lien avec l'institution et les projets qu'elle propose. En les identifiant et en personnalisant ce lien, vous composerez

⁵ Le domaine du mécénat d'entreprise est tout à fait spécifique. L'asbl Prométhéa, active dans ce domaine, pourrait être consultée.



Étude des mitres du Trésor d'Oignies, projet CROMIOSS, soutenu par le Fonds Professeur Jean-Jacques Comhaire

petit à petit ce carnet d'adresses que tout le monde vous enverra⁶.

Pour donner corps à un projet philanthropique ou à un projet de collecte de fonds, le Centre de philanthropie de la Fondation Roi Baudouin⁷ offre des instruments souples permettant de construire le projet sur mesure.

Ainsi le compte de mécénat culturel, le compte de mécénat Musée ou le compte de projet permettront de s'associer à la Fondation pour récolter des fonds pour un projet précis et limité dans le temps. Le projet doit pouvoir être clôturé endéans les 18 mois. Les dons à partir de 40 euros sont déductibles fiscalement. Les personnes qui ont ouvert ce type de compte

au sein de la Fondation ont également souhaité augmenter la visibilité de leur projet et offrir aux donateurs une caution externe quant à la faisabilité de leur projet. Les demandes sont examinées trois fois par an par un Comité externe. Une convention entre le demandeur et la Fondation fixe les modalités. Ainsi un compte de projet créé en 2015 pour la restauration d'autels baroques et de châsses de l'église Sainte Croix à Turnhout a pu récolter 9.000 €.

Si vous avez identifié un ou plusieurs donateur(s) prêt(s) à vous soutenir, il est possible de créer au sein de la Fondation une action philanthropique, un cercle de mécènes ou un Fonds des Amis de. L'action philanthropique est un instrument rapide, pour tout projet sur le point de se conclure entre le mécène et le porteur de projet, mais nécessitant un tiers pour le concrétiser. Généralement pour les mêmes raisons qu'évoquées plus haut. Le cercle de mécènes est une association momentanée (1 an) de donateurs qui s'engagent à soutenir une institution pour minimum 5.000 €. Le Fonds des Amis de est semblable, mais les donateurs s'engagent pour minimum 10.000 € par an pendant 3 ans. Des mécènes ont ainsi souhaité soutenir le Kunstenfestival des Arts pour un montant de 8.000 € et plus particulièrement pour le projet *Welcome to Cleveland* de Philippe Quesne. D'autres mécènes ont rassemblé 13.000 € pour soutenir la programmation artistique 2016-2017 du centre d'architecture et d'art contemporain *La Loge* à Bruxelles. À Malines, la procession historique de Hanswijk bénéficie de 20.000 € grâce au Fonds des Amis de la *Hanswijkprocessie*.

⁶ La KBFUS, l'antenne de la Fondation Roi Baudouin aux États-Unis, organise une rencontre avec des acteurs américains du Fundraising dans le domaine du patrimoine. Voir *The art & science of Fundraising* sur KBFUS.org.

⁷ Voir la présentation du Centre de Philanthropie et des instruments proposés sur www.kbs-frb.be.

Quel mécénat possible pour notre patrimoine ?

De l'avis général, le mécénat pour le patrimoine est plus difficile à obtenir que pour d'autres bonnes causes. Il est vrai que ce thème n'est souvent pas considéré comme fondamental. Il a pourtant un rôle social important. Il est le témoin d'un contexte qui a mené à notre actualité. Le connaître ouvre les yeux sur le pourquoi de notre société. Fruit de nombreux échanges culturels, ses éléments facilitent la compréhension d'autres cultures, de ce qui leur est propre et de la cohabitation entre elles. Pour qu'il nous touche, il a fallu que le concepteur se soit livré. Il est donc le véhicule d'émotions et peut être utile pour apaiser ou échanger avec des personnes ayant peu ou pas de possibilités de s'exprimer de manière conventionnelle.

Le patrimoine n'est généralement pas perçu comme tel. Il est vrai que, dans la communication, c'est en général sa matérialité qui est mise en lumière : le style, les matériaux, le support, le dessin sous-jacent, les couches picturales, etc. En cas de communication grand public, il ne faut pas hésiter à évoquer d'autres aspects tels les personnes ou les anecdotes liées aux œuvres. Cela pourrait certainement contribuer à un changement de perception et à souligner l'importance de sa sauvegarde et de sa transmission aux générations suivantes.

La radio *La Première* de la RTBF et la Fondation Roi Baudouin sont initiateurs d'une expérience intéressante à ce propos. Le mercredi, Laurent Dehossay accueille dans son émission *Un jour dans l'histoire*⁸ un(e) historien(ne) d'art avec

qui il présente une œuvre significative de nos musées. L'exercice est inhabituel pour le scientifique : il doit être attentif à ne pas mettre la matérialité de l'œuvre au centre de la discussion, mais le contexte dans lequel elle est née, si possible en lien avec notre actualité. L'objectif est de redonner aux auditeurs les clés de compréhension de l'œuvre en question et de les amener à venir la découvrir *in situ*. En 2016, lors de la foire des antiquaires de Bruxelles (BRAFA), nous avons eu l'occasion de vérifier nous-même que cet objectif était bel et bien atteint. La Fondation exposait sur son stand un couvre-lit en dentelle. L'émission diffusée pendant la BRAFA était consacrée à cette pièce. Les jours qui suivirent, le stand de la Fondation a pu accueillir de nombreux auditeurs qui étaient ravis de découvrir la pièce en réalité.

En ces temps de bouleversements et de changements, les musées, les centres d'interprétation, les fabriques d'église et toute autre institution en charge de notre patrimoine doivent envisager une réflexion en profondeur sur le mode de financement de leurs projets. Un véritable challenge ! Le relever demande énergie, créativité et collaboration de tous.

Gageons que l'avenir voit se rapprocher pouvoirs publics, acteurs du patrimoine et mécènes, trois acteurs clés qui, par leur collaboration, assureront la transmission des éléments les plus significatifs de notre patrimoine.

⁸ Le sujet passe à 14h dans l'émission *Un jour dans l'histoire* sur La Première RTBF. À chaque fois, une œuvre majeure de nos collections publiques est présentée.

Quand le crowdfunding s'invite au musée : l'expérience du Musée royal de Mariemont

Bertrand Federinov

Conservateur de la Réserve précieuse – collections antérieures à 1830
Musée royal de Mariemont

Du 21 mai au 20 novembre 2016, le Musée royal de Mariemont a présenté deux expositions temporaires autour de la mythologie dans l'ancienne Égypte. La première, *Dieux, génies, démons*, sur laquelle nous n'insisterons pas, ciblait son discours sur la manière dont les Égyptiens abordaient la notion de divin, à partir d'objets archéologiques issus de collections publiques et privées essentiellement belges, françaises et néerlandaises. La seconde, *De Stargate™ aux comics. Les dieux égyptiens dans la culture geek (1975-2015)*, ambitionnait quant à elle de montrer comment le panthéon égyptien survit et se réinvente dans la culture populaire contemporaine.

À l'origine modeste, elle devait occuper un espace relativement confidentiel, mais il nous est rapidement apparu que nous devions revoir à la hausse nos ambitions initiales tant la richesse du propos était importante et inédite. Cette réorientation s'est immédiatement heurtée à l'impératif budgétaire. Des solutions ont alors été recherchées et nous avons exploré la piste des financements alternatifs. Parmi les possibilités qui s'offraient à nous figurait le crowdfunding. Cette pratique de financement participatif en pleine expansion permet à la collectivité de soutenir une idée originale à laquelle elle souscrit en y investissant une somme d'argent de son choix. Par son geste, elle en devient un acteur privilégié et concerné. En décembre 2014, le Musée du Quai d'Orsay à Paris, un pionnier en la matière, n'a pas hésité à y recourir pour proposer la restauration de ce monument de l'histoire de l'art

contemporain, l'*Atelier du peintre* de Gustave Courbet¹.

Il existe une multitude de plateformes de crowdfunding accessibles sur le Web, chacune présentant des caractéristiques propres quant à ses thématiques, ses zones géographiques couvertes, ses règles de fonctionnement². Nous avons choisi de travailler avec KissKissBankBank qui, basée en France, soutien

N° 29 — 25
2018

KissKissBankBank Lancez votre projet Découvrez les projets Comment ça marche ? Rechercher un projet Moi FR

Tableau de bord Éditer Actualités KissBankers Contrat Mon projet Pop My Project

Musée royal de Mariemont présente
De Stargate™ aux Comics
Démêlez le vrai du faux, contrez les Goa'uld et les armées d'Anubis : aidez Diana et le Dr Fate à sauver Themiscyra

Education / Art Mariemont, Belgium

4 426 € Collectés / 109 KissBankers
3 500 € Objectif / 60 jours
Collecte terminée le 22 décembre 2015

126%

Pour 5 € et plus
Notre reconnaissance éternelle, votre nom sur le panneau des remerciements dans l'exposition.

De Stargate™ aux Comics
Les dieux égyptiens dans la culture geek (1975-2015)

Familie Partager SA Twitter G+ 1 Tumblr Email 123

Mon Projet Actualités 10 Commentaires 4 KissBankers 100

Présentation détaillée du projet

“ Du 21 mai au 20 novembre 2016 le Musée royal de Mariemont (Mariemont, Belgique) présentera une exposition intitulée *De Stargate™ aux Comics. Les dieux égyptiens dans la culture geek*.

2 KissBankers Quantité illimitée
Date de livraison estimée Octobre 2015

Pour 10 € et plus

Page d'accueil du projet De Stargate aux Comics sur la plateforme KissKissBankBank

Nous remercions chaleureusement notre collègue et ami Arnaud Quertinmont, conservateur de la section Égypte, Proche- et Moyen-Orient et co-commissaire de l'exposition, pour sa relecture attentive.

¹ L'objectif initial de 30.000 € a été largement dépassé et c'est finalement 155.374€ qui ont été récoltés auprès de 1.335 contributeurs (<https://fr.ulule.com/courbet>).

² Les plateformes les plus souvent utilisées dans le monde francophone sont Ulule (<https://fr.ulule.com>), Wiseed (<https://www.wiseed.com/fr>) et CrowdIn (<https://crowdin.be>).

des projets de natures variées et propose un accompagnement bienvenu pour guider les premiers pas des novices que nous étions.

Une campagne se déroule en quatre phases : rédiger, promouvoir, alimenter et envoyer. Une préparation préalable mûrement réfléchie est indispensable avant d'initier le processus. Elle débute par la rédaction d'un synopsis, et ce un peu moins d'un an avant l'ouverture officielle de l'exposition. C'est un exercice obligé mais périlleux car, non seulement la trame de l'exposition n'était pas encore définitivement aboutie, mais les tractations avec les prêteurs, essentiellement privés, étaient toujours en cours et rendait caduque toute communication détaillée sur les pièces présentées. Malgré tout, nous devons construire un argumentaire attractif et abouti sans dévoiler des idées qui se révéleraient, au final, irréalistes voire utopistes. Par ailleurs, notre ambition d'atteindre et de sensibiliser de nouveaux publics, et en particulier ceux qui ne sont pas coutumiers du monde des musées, nous a décidé d'écarter d'emblée le langage teinté d'érudition au profit d'une phraséologie vulgarisée, claire et résolument jeune. Le texte ainsi construit était accompagné d'une iconographie abondante et attrayante.

Le principe même d'un programme de financement participatif est très éloigné de la logique du don. Il relève davantage de celle du troc. En échange d'une contribution pécuniaire, le participant s'attend à recevoir une contrepartie dont l'importance, tant quantitative que qualitative, augmente proportionnellement au montant versé, sur un principe que nous avons voulu cumulatif³.

³ Excepté pour une des contreparties ajoutée après le lancement du crowdfunding, elles étaient toutes cumulatives.

En établir la liste n'a pas été une sinécure. Et pour cause, une institution muséale à vocation culturelle et scientifique ne produit pas, à proprement parler, de biens de consommation. Ce qu'elle propose, ce sont avant tout des connaissances et du rêve... Concrètement, les trois premières contreparties ont été les plus aisées à définir. Le premier plafond, d'une valeur de cinq euros, était avant tout un soutien symbolique qui garantissait au participant de voir son nom affiché dans un endroit emblématique de l'exposition. Le deuxième, fixé à dix euros, donnait droit à deux entrées, non nominatives et d'une validité illimitée, au musée⁴. Quant au troisième, d'un montant de vingt euros, il ajoutait aux deux contreparties précédentes un exemplaire de l'album des expositions⁵. Il va sans dire que ces propositions seules auraient été nettement insuffisantes pour séduire et rassembler un large public. Nous avons donc multiplié les contacts à la recherche de partenaires. L'objectif était de proposer des contreparties vraiment originales et irrésistibles. Nous devons accrocher les fans de la franchise *Stargate*^{TM6} et les amateurs de comics books en leur soumettant des activités inédites. Nous avons donc convié les uns à assister à une projection privée au cinéma du

⁴ Le tarif plein d'une entrée au musée est de cinq euros. Il donne accès aux collections permanentes et aux expositions temporaires.

⁵ L'album de l'exposition, tiré à mille exemplaires, était vendu cinq euros et est aujourd'hui épuisé : B. FEDERINOV et A. QUERTINMONT, *De Stargate aux comics. Les dieux égyptiens dans la culture geek (1975-2015) : album de l'exposition ; Dieux, génies, démons en Égypte ancienne : album de l'exposition*, Morlanwelz, 2016, 33 et 27 p.

⁶ La franchise *Stargate*TM occupait une place importante dans le parcours de l'exposition car elle a exploité à son paroxysme la théorie du néo-évhémérisme. Celle-ci, qui explique l'évolution des grandes civilisations antiques par l'intervention de puissances extraterrestres, a conditionné l'égyptomanie contemporaine depuis les années 1970.

film de Roland Emmerich *Stargate. La Porte des Étoiles* à l'origine de la saga en 1994, et ce pour quarante euros. En outre, cerise sur le gâteau, nous leur avons organisé une rencontre privilégiée avec deux des voix françaises de la série *Stargate SG-1*, diffusée à la télévision entre 1997 et 2007, à savoir Hélène Chanson (alias le lieutenant-colonel Samantha Carter) et Thierry Mercier (alias le jaffa Teal'C), contre une participation de cent euros. Quant aux amateurs de jeux de rôles et de comics books, c'est une « murder party » qui les attendait pour cinquante euros⁷.

Le texte de présentation ayant été validé par la plateforme KissKissBankBank, il ne nous restait plus qu'à fixer le montant que nous espérions atteindre, soit 3.500 euros. Ce choix n'avait rien d'anodin et il était impératif de ne pas placer la barre trop haut car si le crowdfunding échouait, tous les participants auraient été remboursés et l'initiateur du projet serait reparti bredouille, comme s'il ne s'était jamais rien passé. Par contre, en cas de succès, les deniers engrangés et les excédents éventuels étaient garantis.

C'est le 23 octobre 2015 qu'a démarré l'opération, pour une durée imposée de soixante jours. Tout au long de cet intervalle, nous en avons assuré la promotion en nous aidant strictement

des moyens à notre disposition sans toucher au budget communication du musée qui n'était pas destiné à cela. Dans un premier temps, nous avons eu recours à nos profils Facebook personnels qui, avec une cinquantaine de partages, ont fait office de premier contact, et ont permis au compteur d'afficher, en une semaine à peine, dix-huit pourcents de réussite. Parallèlement, des nouvelles étaient publiées dans la section réservée aux activités de notre projet sur le site même du crowdfunding, mais elles étaient lues avant tout par les personnes ayant d'ores et déjà

⁷ Une fois le crowdfunding lancé, les contreparties peuvent être modifiées pour autant qu'aucune unité n'ait été achetée. Nous en avons ajouté deux après le lancement de l'opération. Nous avons effectivement reçu ultérieurement la promesse d'obtenir des répliques d'objets utilisés dans la série *Stargate SG-1*. Leur nombre étant limité, nous avons proposé d'une part un pack à quarante euros, qui exceptionnellement ne donnait pas droit aux autres contreparties sur le principe du cumul, et d'autre part, le pack *Porte des Étoiles* à cent trente euros qui, par contre, donnait droit à tout.

Page Facebook de l'événement *De Stargate aux Comics*

souscrit. Le démarrage fulgurant des débuts ne s'est pas maintenu. Bien au contraire, il montrait une fâcheuse tendance à l'enlèvement, ce qui nous a poussés à réagir en créant une page Facebook spécialement dédiée à l'exposition *De Stargate aux comics*. Rapidement, cet outil est devenu notre portail de communication privilégié. S'il était entendu que la page Facebook du Musée royal de Mariemont⁸ reliait les informations les plus importantes, il était inenvisageable de l'exploiter intensivement d'autant plus qu'en cette fin d'année 2015, une nouvelle exposition, *Levez l'encre !*, venait d'être inaugurée et que Muséomix s'appropriait à investir les espaces du musée. Ces deux événements étaient naturellement la priorité de la communication du moment. Enfin, la presse écrite et télévisée s'est spontanément emparée de l'information. Séduite par son originalité, tant du point de vue de son contenu que de la démarche suivie pour sa mise en œuvre, elle a relayé l'existence du crowdfunding et de l'exposition dans les journaux papiers, numériques et télévisés et ce six mois avant son ouverture, ce qui était inédit.

Étroitement liée à la promotion, l'alimentation des outils mis en place était une des clefs du succès. Que ce soit sur le site KissKissBankBank, la page Facebook du Musée ou celle de l'événement, c'est en moyenne une publication quotidienne qui était postée⁹. Elle ciblait avant tout les contreparties pour tenir en éveil l'intérêt du public, tout en le conscientisant sur le fait qu'elles ne seraient pas garanties en cas

d'échec. Des pointes d'humour et des clins d'œil, qui lui faisaient oublier qu'il avait comme interlocuteurs des conservateurs de musée, punctuaient aussi nos interventions. C'est ainsi que, par exemple, nous n'avons pas hésité à prendre la pose devant une Porte des Étoiles virtuelle, ou à nous faire caricaturer tantôt en jaffa de la série *Stargate SG-1*, tantôt en super héros. Plus l'échéance se rapprochait, plus le nombre de *followers* et d'interactions avait tendance à s'accroître. Un véritable engouement était né, et certaines personnes n'ont pas hésité à nous contacter pour proposer leurs services dans le cadre d'activités à venir. Nous avons saisi les opportunités qui s'offraient à nous et cela a eu pour conséquence d'encourager davantage la sympathie du public envers le projet.

Le crowdfunding s'est achevé avec succès le 22 décembre 2015 à 12h20. Il a été soutenu par 109 participants et 126 pourcents des 3.500 euros ont été récoltés, soit au total 4.426 euros. Grâce à cet argent, nous avons

⁸ <https://www.facebook.com/museeroyalmarimont/?fref=ts>

⁹ Du 31 octobre au 18 décembre 2015, sept publications ont été postées sur le KissKissBankBank ; du 20 novembre au 22 décembre 2015, dix l'ont été sur la page Facebook du Musée royal de Mariemont et, enfin, nous en comptabilisons vingt-six sur celle de l'événement entre le 12 novembre et le 21 décembre 2015.



Évolution de la collection du crowdfunding sur la plateforme KissKissBankBank



Projection du film *Stargate, la Porte des Étoiles* (1994) au cinéma Le Stuart à La Louvière, 11 juin 2016.

pu réaliser l'ensemble des activités proposées comme contreparties. Ni plus, ni moins. Il serait donc faux d'imaginer que, dans ce cas précis, l'entreprise ait permis de réunir une véritable manne céleste. L'intérêt de la manœuvre s'est manifesté ailleurs. Chacune de nos rencontres avec les participants au musée, dans des circonstances festives, ont été riches en enseignement et nous ont permis de mesurer l'importance de la communauté que nous étions parvenus à fédérer autour d'un projet scientifique, mais qui avait été conçu et développé avec les codes et les référents de la culture *geek* et populaire. C'est en cela qu'a résidé la véritable force du crowdfunding¹⁰. Loin de rester virtuels, les gens se sont déplacés. Leur profil sociologique était large et varié : des enfants, des adolescents, des adultes jeunes

¹⁰ Tout au long de l'année 2016, nous avons poursuivi l'alimentation de la page Facebook *De Stargate aux comics* pour vivre avec les internautes les coulisses du montage, assister à l'arrivée des pièces, suivre l'évolution de la scénographie et puis, une fois les portes de l'exposition ouvertes au public, nous publions régulièrement des comptes rendus de nos activités, et plus particulièrement celles liées au crowdfunding.

et moins jeunes qui, pour la plupart, n'avaient jamais foulé le sol de Mariemont ou n'avaient simplement plus franchi les portes d'un musée depuis de trop nombreuses années. Certains, totalement séduits, sont revenus à plusieurs reprises et, chaque fois, sont repartis avec des étoiles dans les yeux et la carte mémoire de leurs appareils photos et autres smartphones saturée. En effet, nous avons autorisé, avec l'accord des propriétaires des objets exposés, les photographies sans flash au sein même de l'exposition, dans l'espoir que les clichés nourriraient les réseaux sociaux et, par ricochet, la réputation de l'événement. Et il en a été ainsi.

Le crowdfunding, outre le fait d'avoir permis le financement de contreparties originales, a fédéré une communauté active qui a contribué au succès et à l'engouement autour de l'exposition *De Stargate aux comics*. Elle en a porté haut l'étendard et se l'est appropriée, à notre plus grande satisfaction.



Rencontre avec les acteurs de doublage Héléne Chanson (alias Samantha Carter) et Thierry Mercier (alias Teal'c), 8-9 octobre 2016

Musée aux enchères ?

Causes et effets d'une vente aux enchères comme source de financement alternatif

N° 29 — 30
2018

Xavier Canonne
Directeur

& Christelle Rousseau
Conservatrice

**Musée de la Photographie, Centre d'art
contemporain de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

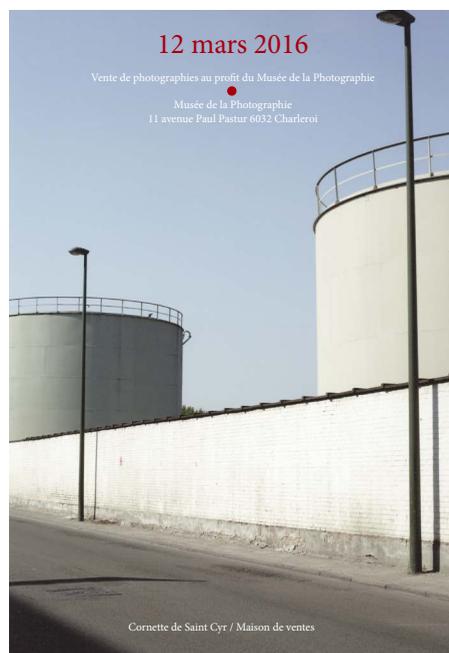
Le 12 mars 2016, le Musée de la Photographie de la Fédération Wallonie-Bruxelles organisait pour la première fois de son existence, et sans doute de celle des autres institutions culturelles de son territoire, une vente aux enchères publique et cataloguée de photographies sous la houlette de Maître Arnaud Cornette de Saint-Cyr spécialement venu de Paris pour l'occasion.

Durant près de trois heures, 184 photographies d'artistes belges et étrangers furent proposées à un public de deux cent personnes, complété d'enchères téléphoniques et par

internet où la vente était relayée en direct, puis adjudgées en une fourchette variant de 300 à 3.500 euros. Aucuns frais supplémentaires, commission de la maison de vente ou droits de suite n'étant perçus, la vente rapporta au musée un total de 130.000 euros, les quelques lots invendus au marteau étant proposés à l'aveugle après la vente sous forme d'enveloppes fermées à prix fixe.



Vente aux enchères, 12 mars 2016
© Musée de la Photographie, Charleroi



12 mars 2016

Vente de photographies au profit du Musée de la Photographie
Musée de la Photographie
11 avenue Paul Pastur 6032 Charleroi

Cornette de Saint Cyr / Maison de ventes

Outre une organisation compliquée qui se révéla sans défaut, le succès inespéré de cette vente ne devait pourtant pas masquer sa motivation réelle : sous-subsidonné, le Musée de la Photographie avait dû successivement supprimer son budget d'achat d'œuvres, diminuer le nombre de ses publications scientifiques, réduire le nombre et la fréquence de ses expositions temporaires et mesurer chacune de ses dépenses. Devant ces difficultés et incertitudes budgétaires constantes, l'équipe du musée déployait depuis longtemps des trésors

d'imagination pour diversifier au maximum les recettes propres – en un pourcentage non négligeable de 17 à 20 % du budget annuel – et réduire ainsi sa dépendance aux subventions publiques. La vente aux enchères fût sans doute la plus audacieuse de ces idées, qui nécessita une année complète de mise en œuvre.

Cette opération, certes inhabituelle mais rendue indispensable, fut particulièrement médiatisée : outre les journalistes ayant annoncé l'évènement, les télévisions et les radios belges présentes durant toute la vente témoignaient du caractère exceptionnel de l'opération à laquelle les musées du sud du pays sont peu préparés.

L'évènement fut alors diversement perçu. Par les photographes tout d'abord, lesquels

furent personnellement sollicités pour le don d'une œuvre ; insistons sur ce point qu'aucune œuvre des collections ne fut proposée à la vente, seules les œuvres de photographes ayant déjà exposé au musée – rejoints par d'autres qui tenaient à nous manifester leur solidarité – étant reprises au catalogue. Si nous essayâmes quelques refus pour des raisons diverses et généralement justifiées par des impératifs financiers, la plupart des photographes répondirent positivement à notre appel, au point qu'il fallut limiter les offres afin de ne pas dépasser trois heures de vente. Par le public ensuite qui, dans sa majorité, n'avait jamais participé à une vente aux enchères et trouvait de la sorte, outre une façon de témoigner de son soutien – et les marques d'attachement au musée furent très nombreuses lors de cette opération, nous confortant plus



4

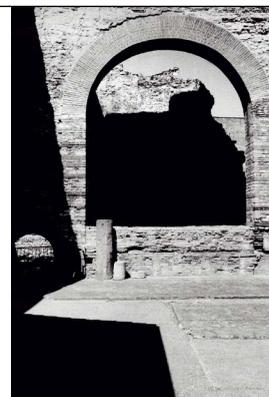
4 ANTHOINE, Roger

(Belgique, 1925-2015)

Saintes, région de Charleroi, 1955

Tirage argentique moderne 48,2x32 cm sur papier
baryte 5640 cm en 2016 (d'après le négatif
original)

Est. 250/300€



5

5 ASCOLINI, Vasco

(Italie, 1937)

Thèmes de Cavendish, Arles, 1990

Impression jet d'encre 48,2x30 cm sur papier
Hélio Chromé Baryte 482x32 cm
tiré, signé et daté par l'artiste au dos
Néon marquée au dos - tirage réalisé par
l'artiste selon la commande de la commission de
la municipalité de la ville d'Arles, par le Musée
Méditerranéen, région des Alpes-Provence au 04.77.
1991 sous le titre Arles, cette image a été exposée
dans le cadre d'expositions collectives en France,
Italie et d'autres ; tirage par l'artiste plus de
100 copies.

Image reproducible page 145 du livre Le langage
d'origine, éditions Sica, 2007

Est. 800/1000€



6

6 ASCOLINI, Vasco

(Italie, 1937)

Musée Rodin, Paris, 1989

Impression jet d'encre 48,2x30,8 cm sur
papier Hélio Chromé Baryte 482x32 cm,
tiré, signé et daté par l'artiste au dos
Néon marquée au dos - tirage réalisé avant la
commande de la ville de Musée Rodin (Musée
de la Culture) - tirage réalisé par l'artiste même ;
de cette image l'artiste a tiré auparavant 10 copies.
Image reproducible page 143 du livre Le langage
d'origine, éditions Sica, 2007

Est. 750/800€



Vente aux enchères, 12 mars 2016
© Musée de la Photographie, Charleroi

encore dans notre volonté de maintenir l'outil de qualité apprécié du public –, l'occasion d'acquérir une ou plusieurs œuvres, mais aussi par des amateurs qui, confrontés à des photographes qu'ils ne rencontraient pas habituellement en salles de vente, voyaient là l'opportunité de compléter leur collection. Par les pouvoirs publics ou l'administration enfin, qui s'interrogèrent sur la légalité ou le bien-fondé d'une pareille démarche où certains crurent percevoir comme une forme de provocation. C'était pourtant bien là la dernière de nos pré-occupations.

Sous-financé depuis de nombreuses années, et plus particulièrement depuis l'ouverture de la nouvelle aile en 2008 – laquelle doubla ses sur-

faces mais pas son budget – le musée subissait plus durement que d'autres le plafonnement et la réduction des subventions liées à la crise économique tandis que les charges liées à l'énergie, l'augmentation de la TVA s'y rapportant ou les coûts de personnel ne cessaient de croître. Outre la réduction des marges disponibles par suite de l'opération *Mons 2015* et le manque à gagner engendré par la gratuité du 1^{er} dimanche du mois, tout contribuait à accroître un déficit structurel qui aurait rapidement mené à l'arrêt de l'ensemble de nos activités.

L'actuelle Ministre de la Culture Madame Greoli ne s'y trompa point confirmant en fin 2016 une augmentation de 200.000 euros, un réajustement comparé au budget d'autres institutions muséales, témoignant ainsi son attachement au Musée de la Photographie et récompensant les efforts quotidiens d'une équipe.

L'on peut à cet endroit s'étonner de certaines réactions : le recours à la vente aux enchères, parfois dite *vente de charité* est monnaie courante aux États-Unis où le financement est essentiellement privé. Les administrateurs formant l'organe de direction d'un musée appartiennent majoritairement au secteur privé et paient même le droit de rejoindre son board. De la plus petite ville aux grandes métropoles, il s'agit par-là d'affirmer la réputation d'une institution formant l'image d'une région autant que de participer à un club de mécènes, d'*happy fews* formant une élite financière autant que culturelle. Mais sans aller aussi loin, divers musées au nord du pays – citons le Musée d'Hondt-Dhaenens, ou encore le *Wiel's* à Bruxelles, pratiquent annuellement des opérations de ce type, leurs membres cotisant généreusement tout au long de l'année par ailleurs.

Il importait, lors de cette opération, d'adopter une grande transparence dans l'organisation et la communication pour éviter toute confusion de nature à inquiéter le public quant au devenir du patrimoine conservé au Musée de la Photographie, qu'il lui appartienne en propre ou qu'il y soit déposé. Même si la législation n'interdit nullement aux musées juridiquement structurés en association de se départir de leurs collections, l'éthique prévaut en ce domaine et veut que toutes les œuvres inscrites à l'inventaire soient considérées comme inaliénables, sauf à définir une procédure stricte et dûment motivée de dessaisissement. Dans le cadre de la vente aux enchères, les auteurs sollicités avaient pleine conscience de donner une ou plusieurs œuvres pour cette seule opération, même si, parfois, la photographie offerte s'est avérée être un autre tirage d'une image présente en collection, coïncidence inévitable dès qu'on approche un art multiple. De même, chaque communication opérée par le Musée de la Photographie précisait le mode de collecte des photographies proposées à la vente.

D'autre part, même si nous avons pu nous appuyer sur le concours d'une salle de vente de renom, le Musée de la Photographie a constamment été à la manœuvre, que ce soit pour la sollicitation des auteurs, pour la définition des modalités de vente – sans frais, rappelez-le, et sans incidence sur le marché de l'art puisque les cotes atteintes n'ont pas été publiées – ou pour le suivi administratif des adjudications. Chaque étape du processus s'est ainsi vue strictement balisée.

Par-delà les diverses appréciations et réactions, la question fondamentale demeure cependant celle de la nécessité d'un plus grand autofinancement des musées face à la réduction des dotations publiques. La vente aux enchères

du 12 mars a été précédée d'une refonte et d'une relance des *Amis du Musée* qui n'était jusqu'alors qu'un abonnement permettant la gratuité annuelle d'accès au Musée ainsi que divers avantages.

Elle évolue aujourd'hui par la contribution de catégories d'*Amis* (*Amis Complices*, *Amis Famille*, *Amis Ambassadeurs* et *Amis Entrepreneurs*) vers une plus grande proximité avec ces derniers, envisagés comme soutien autant que comme amateurs privilégiés, investis d'une mission d'ambassadeurs du Musée.

Cette démarche va de pair avec l'entrée dans le Conseil d'administration du Musée de personnalités certes sensibles à la photographie mais témoignant d'une plus grande expérience dans le domaine du monde de l'entreprise afin d'apporter un regard différent de celui de la sphère culturelle, un apport indispensable aujourd'hui.

Si les acteurs financiers ont également subi d'importantes réductions budgétaires dans la crise économique dont nous semblons émerger peu à peu, il nous paraissait à tout le moins paradoxal de n'attendre d'eux qu'un chèque contre une invitation au vernissage. Les impliquer en nos organes de décision était également leur faire part de nos réalités quotidiennes et constituer une réflexion sur les stratégies à mener, particulièrement dans des villes et des régions en recomposition, Charleroi constituant à cet égard un exemple et un terrain d'observation privilégiés en Belgique.

L'offre culturelle va de pair avec l'offre économique pour une ville comme Charleroi, et même si ces secteurs réagissent à des logiques diverses, elles sont liées dans la perception et l'image qu'offrent la ville et la région : longtemps, pour le grand public, l'aéroport et le Musée de la Photographie étaient les pre-

mières images tangibles de Charleroi. Les approches contradictoires, mais pas nécessairement incompatibles, entre l'optique culturelle et les stratégies de développement financier permettent peut-être de préfigurer ce que seront les musées de demain. Il sera de plus en plus insurmontable pour les futurs directeurs de musée, chercheurs, historiens d'art, d'assumer à la fois les tâches administratives et la gestion quotidienne, et le rôle scientifique des institutions culturelles. Quelle que soit leur formation en management, leurs approches, leurs réseaux et surtout la gestion de leur temps rendront de plus en plus hasardeux l'exercice de la direction.

Parvenir à la coexistence d'une direction financière et administrative, alliée à la formation de personnes aptes à trouver dans le privé les moyens financiers complémentaires aux dotations publiques, apparaît sur le papier comme la solution idéale, à la condition d'un accord et d'un équilibre parfait entre ces deux lobes du même cerveau, l'institution culturelle, en ne perdant jamais de vue l'objet même du musée, soit la médiation entre le public et les œuvres, la rencontre entre les créateurs auxquels les moyens doivent être alloués, et les spectateurs que l'on voudrait à leur tour engagés – plus que la constitution d'un patrimoine transmissible, lequel se doit d'être envisagé comme objet pédagogique et non comme une fin en soi.

Une dernière réflexion pour conclure : malgré les demandes pressantes et répétées, il ne nous apparaît pas légitime de répéter annuellement une opération semblable à la vente du 12 mars 2016. Il nous semble en effet injuste, et sans doute trop aisé, de demander aux artistes d'intervenir systématiquement pour pallier au déficit de l'État : outre le maintien de subventions indexées, des aménage-

ments financiers – l'allègement d'impôt par exemple – se doivent d'être étudiés et appliqués de façon plus nette et avantageuse pour ceux qui apportent d'une façon ou d'une autre leur aide aux institutions culturelles publiques. Un même aménagement se doit d'être envisagé pour les donateurs, mécènes ou sponsors ayant choisi de soutenir financièrement ou de toute autre manière une institution culturelle, à l'exemple du *Tax Shelter* appliqué au cinéma dont les modalités pourraient être étendues à d'autres secteurs.

Si nous sommes encore loin d'un patriotisme culturel « à l'américaine », ces mesures financières devaient à coup sûr mener sur la voie d'une conjugaison du secteur privé et du secteur public en matière culturelle. Face aux fondations privées, aux nouveaux musées inaugurés de par le monde avec des moyens sans comparaison et à l'art comme valeur-refuge du monde de la finance, la survie de nos musées et de leur diversité est à ce prix.

Vente aux enchères, 12 mars 2016

© Musée de la Photographie, Charleroi



Le mécénat d'entreprise, une source de soutien pour le secteur de la culture et du patrimoine

Catherine Guisset-Lemoine & Benoit Provost
Prométhéa

N° 29 — 35
2018

Prométhéa en quelques mots

Prométhéa a pour mission le développement du mécénat d'entreprise dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine. Principale référence en Belgique en matière de mécénat, Prométhéa favorise les échanges entre les différents acteurs issus des mondes politique, économique et culturel et accompagne les entreprises dans leur stratégie de mécénat. Son objectif est d'augmenter le nombre d'entreprises mécènes ainsi que les ressources du mécénat et ce principalement en Belgique, tout en étant acteur de la réflexion européenne dans ce cadre.

Prométhéa construit son action en se basant sur 3 « L » :

- le Lobbying pour promouvoir le mécénat comme une opportunité, pour les entreprises comme pour les acteurs de la culture et du patrimoine ;
- le Learning, c'est-à-dire la formation au mécénat pour l'ensemble de ses partenaires ;
- le Linking, la connexion directe des acteurs économiques, culturels et du patrimoine.

Prométhéa s'appuie sur une connaissance pointue des différents secteurs.

En matière de mécénat, la professionnalisation de l'entreprise est une réalité. Elle induit une indispensable professionnalisation du secteur culturel. Prométhéa propose donc des formations pour tous les porteurs de projets en recherche de soutien auprès du secteur privé.



L'association participe notamment à l'amélioration du cadre juridique et fiscal du mécénat en Belgique. Ses collaborateurs interviennent dans de nombreux colloques et sont présents de manière régulière et active dans les réseaux d'échange nationaux. Prométhéa anime également l'activité de quatre collectifs d'entreprises à Bruxelles, en Wallonie et en Belgique.

Prométhéa s'entoure d'un réseau d'Institutions culturelles partenaires depuis plusieurs années dans le cadre d'une collaboration fructueuse.

Le mécénat, une pratique de générosité

L'engagement des pouvoirs publics pour la culture et le patrimoine est important et indispensable. Sans ceux-ci, la plupart des institutions et projets culturels ne pourraient simplement pas voir le jour. Cet engagement soutient l'emploi, l'infrastructure et de manière plus générale, il permet à un nombre important d'opérateurs culturels de se projeter dans une action à long terme. Et il va bien au-delà : il suffit pour s'en convaincre de considérer les réflexions portées sur le futur de la politique culturelle, tant en Fédération Wallonie-Bruxelles qu'en Communauté flamande.

Les besoins sont importants et l'action publique ne sera jamais en mesure d'en couvrir l'ensemble. Il est donc indispensable d'imaginer d'autres sources de financement, non pour les substituer aux moyens publics mais bien pour les renforcer et favoriser le développement de nouveaux projets artistiques.

Plusieurs voies de financement sont aujourd'hui largement utilisées et connues : songeons bien sûr au sponsoring, au crowdfunding, au tax shelter ou encore aux appels de fonds opérés directement par une association culturelle, tel par exemple le recours à l'emprunt obligataire. Toutes formes qui permettent de compléter

un budget, voire de se donner les moyens de mettre en place de nouveaux projets ou de financer ou moderniser une infrastructure.

Le mécénat est une pratique qui existe depuis longtemps, au point d'avoir inspiré nombre de ces développements récents dans les collectes de fonds. En d'autres termes, le mécénat prend lui-même de nouvelles formes et couvre aujourd'hui une réalité vaste et variée dépassant largement la définition classique qui lui est donnée.

À cet égard, attentive à faciliter le rapprochement des institutions culturelles et des porteurs de projets avec le secteur privé via le principe

des réseaux de relations, Prométhéa s'est récemment engagée dans un partenariat culturel avec la Fondation d'utilité publique Gingo. Gingo est ainsi le premier exemple de plateforme de philanthropie collaborative permettant à des projets ayant un impact positif sur notre société de trouver du financement et de se constituer un réseau. L'objectif de Gingo est de fournir un outil technologique pour maximiser l'impact social en permettant à des associations entrepreneuriales et innovantes de réaliser leurs objectifs. Gingo est née de l'initiative de jeunes employés de la Banque Degroof Petercam à Bruxelles, désireux d'approfondir leurs compétences autour d'un

Action de mécénat financier : Artoos-Hayez et BCOH pour le MIMA

En soutenant financièrement le Millennium Iconoclast Museum of Art, BCOH, courtiers en assurances, et Artoos-Hayez, entreprise en communication, ont permis la naissance d'une nouvelle structure muséale à Bruxelles. Enthousiasme, facilitateur et engagement citoyen, sont, d'après les trois acteurs, les mots qui résument le mieux leur partenariat.

Que vous a apporté ce mécénat ?

« Au-delà de la satisfaction de s'associer à un projet innovant et utile, il a apporté un souffle d'optimisme et de modernité dans l'entreprise. L'association de l'ensemble du personnel à cette collaboration a un effet positif pour toutes les équipes qui s'identifient à une 'success story' qui s'affiche sur tous les medias du pays. » MAXIMILIEN HAYEZ, pour Artoos-Hayez

« S'associer à une belle cause ! La satisfaction de donner est encore plus grande que de recevoir. » OLIVIER HÉGER, pour BCOH

Pourquoi faire du mécénat ?

« Une société sans culture serait une société où le peuple aurait été annihilé, lobotomisé.

Le mécénat, avec les subsides politiques, est l'essence qui permet à la culture d'exister, de se développer, d'être plurielle et enfin, d'être partagée par le plus grand nombre.

Il est donc indispensable, pour que nos sociétés perdurent en harmonie que, mécènes et pouvoirs publics, ensemble, mettent une priorité sur l'essence même de notre société » MICHEL DE LAUNOIT, Président de l'asbl MIMA Museum



projet philanthropique. C'est donc au sein de la banque que se développe la Fondation.

Pour autant, et à l'instar de la philanthropie, le mécénat obéit avant tout à un objectif de générosité. Le mécénat d'entreprise est un engage-

ment volontaire au bénéfice direct de la collectivité. Nous entendons par là qu'il s'agit d'un don, financier ou sous une autre forme, qui n'est pas assorti de conditions de retours ou contreparties. Bien sûr, le mécénat d'entreprise en particulier peut contribuer à d'autres objectifs que

Action de mécénat de compétences : Art & Build Architect pour la maquette du Musée Horta

La culture et le patrimoine sont inscrits dans l'ADN d'Art & Build Architect depuis sa création. Entreprise bruxelloise, elle ne pouvait être insensible au savoir-faire de Victor Horta.

Qu'apporte ce mécénat ?

Réalisée en bois de bouleau à l'échelle 1/20ème, la maquette constitue un outil de compréhension magnifique qui permet à tous les publics de découvrir les volumes, les circulations dans le bâtiment, les subtilités des percées pour apporter de la lumière. La maquette constituera également un outil didactique de premier plan pour un public plus jeune. Enfin, la maquette est un outil précieux pour faire comprendre que l'architecture elle-même est une œuvre d'art à observer au même titre que le décor et le mobilier d'un bâtiment.



Pourquoi faire du mécénat ?

« Le mécénat de compétences de la maquette du Musée Horta s'inscrit pleinement dans la démarche qui nous occupe depuis de nombreuses années au côté de Prométhéa, visant à entretenir le lien précieux entre culture et architecture. Nous aimons bien cette notion de «mécénat de compétences» car elle renvoie à deux des valeurs qui fondent notre savoir-faire : la responsabilité et l'expertise. La responsabilité car chacun des gestes que nous posons doit s'inscrire dans une démarche consciente de son empreinte sur les générations futures. En l'occurrence, la transmission du savoir comme condition du progrès prend ici tout son sens, la maquette étant appelée à raconter l'histoire du bâtiment de Victor Horta à de nombreuses générations de public. L'expertise, c'est notre savoir-faire de technicien du bâtiment. L'architecte est avant tout un artisan, comme l'était Victor Horta. Fort des outils qu'il manipule, il travaille la matière et la lumière à force de recherches, de coups de crayon, de maquettes. Il remet en question chaque concept, chaque détail, comme le sculpteur polit la pierre, jusqu'à la forme adéquate.

À l'heure des outils informatiques sophistiqués et des imprimantes 3D, nous sommes très attachés à notre atelier de maquettes, qui conserve au sein de l'agence cette âme d'artisan, ce contact avec la matière. Il était donc naturel que nous mettions cette expertise au service du Musée Horta. » DAVID ROULIN pour Art & Build

des pures contreparties. Ainsi sera-t-il en général choisi en concordance avec les valeurs véhiculées par l'entreprise mécène. Ainsi peut-il être utilisé par l'entreprise comme un élément parmi d'autres de la mise en place d'une politique de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises).

Chaque année, Prométhéa décerne ses Caius. Ils font concourir et mettent à l'honneur les entreprises qui ont réalisé des initiatives de mécénat exemplaires de toutes tailles, de toutes disciplines et formes et par là, les acteurs de la culture et du patrimoine qui ont fait le choix du mécénat. Avec un seul objectif : que ces expériences soient reproduites, soient multipliées.

Le mécénat permet à l'entreprise non seulement de montrer qu'elle se soucie de la société dans laquelle elle évolue, et plus encore, qu'elle veut y jouer un rôle, au-delà de son objet économique.

Dans le dernier baromètre du mécénat, 75 % des entreprises interrogées disent faire du mécénat, à des degrés et sous des formes variés bien sûr. C'est dire qu'il s'agit d'une forme d'implication très importante des entreprises belges.

Les nouvelles approches de mécénat pour créer une relation directe entre l'entreprise et le porteur de projet

On voit se développer aujourd'hui de nouveaux moyens et de nouvelles pratiques en matière de mécénat d'entreprise. Elles conduisent toutes à assurer une relation plus proche, donc plus porteuse et plus durable entre l'entreprise et le porteur d'un projet.

Les moyens de soutien se diversifient. Outre une éventuelle contribution financière, les entreprises optent de plus en plus volontiers pour un **mécénat dit de compétence, en service ou « en nature »**. Ce type d'intervention ne cesse de croître et s'avère être un outil séduisant pour

permettre aux entreprises de valoriser leurs métiers, leurs produits, leurs technologies ou d'impliquer leurs salariés, favorisant un meilleur équilibre entre développement professionnel et épanouissement personnel.

Les différents encarts témoignent concrètement de ces contributions différentes et variées mais qui peuvent dans certains cas être complémentaires.

Poursuivant l'objectif de rapprocher les acteurs du terrain, qu'ils soient culturels ou chefs d'entreprise, Prométhéa développe de nouvelles formes de relations (et donc de mécénat) via le speed-coaching et des collectifs d'entreprise.

Elle multiplie ainsi les rencontres pour les acteurs de la culture, du patrimoine, voire de l'action sociale, qui bénéficient d'un carnet de rendez-vous sous forme de **speed-dating** avec des représentants du monde de l'entreprise. Pendant ces rendez-vous, toutes les questions peuvent être abordées. Cette initiative de mécénat permet aux responsables économiques ou à leurs collaborateurs de mettre leurs expertises, leurs compétences et leurs connaissances au service d'acteurs de la culture et du patrimoine qui souhaitent bénéficier d'un regard neuf et avisé sur leur projet. Il ne s'agit pas ici de financer des projets, mais bien de permettre à ces acteurs d'avoir accès au regard et aux connaissances de personnes issues du monde de l'entreprise. Après deux années et plusieurs rencontres, la satisfaction des chacun des participants, d'un côté comme de l'autre, est très nettement encourageante.

Le **mécénat collectif**, tendance en plein essor, naît de la décision de plusieurs entreprises d'unir leurs forces afin de soutenir des projets qu'elles choisissent en commun.

Prométhéa anime cinq collectifs mécènes, qui rassemblent au total près de quatre-vingts

Les premiers collectifs d'entreprises mécènes sont nés dans les années 1980 en France, d'abord à l'initiative d'institutions culturelles qui appelaient les entreprises à les soutenir en créant autour d'elles un cercle ou un club. Une deuxième génération de collectifs d'entreprises a vu le jour il y a une vingtaine d'années : des entreprises qui, de leur propre chef, se regroupent pour mener une action commune. Structurés sous forme d'asbl, fondations, associations de fait ou rattachés à des organismes existants, ces collectifs ont dans la majorité des cas l'ambition d'être permanents.

entreprises : Co-legia, Bruocsella, Akcess, le Collectif pour le Patrimoine wallon et le Collectif pour le patrimoine et la Culture de Charleroi.

Les atouts des collectifs d'entreprises sont multiples. Toute entreprise, quelle que soit sa taille, peut prendre part à un soutien collectif et y vivre une expérience enrichissante. En mutualisant les moyens, l'impact des collectifs de mécènes est décuplé. Avec une implication individuelle limitée, les entreprises s'unissent et atteignent des objectifs beaucoup plus élevés en exerçant un effet multiplicateur remarquable. Il se crée parfois même un effet « boule de neige » ! Des entreprises, membres d'un collectif peuvent souhaiter, en parallèle du prix décerné par le Collectif, accorder un soutien complémentaire à un autre candidat, pour lequel elles ont eu un coup de cœur. Comme évoqué plus haut, le mécénat ne se résume pas à la mutualisation de moyens financiers. Chaque entreprise est encouragée à apporter sa propre pierre à l'édifice ajoutant ainsi un mécénat en produit ou compétence complémentaire. À titre d'exemple, *les Films de la Passerelle*, membre de Co-legia, a pris en charge financièrement et techniquement la réalisation d'un petit film de présentation des projets soutenus par Co-legia. Ces films d'une dizaine de minutes permettent tant à Co-legia qu'aux porteurs du projet sélectionné de garder une trace visuelle de leur réalisation. La

société a produit un petit film sur les coulisses du spectacle « Une autre Aïda » (lauréat 2014 de Co-legia) qui a notamment été diffusé par la télévision locale de Liège et restera, pour la centaine de jeunes ayant pris part à ce spectacle, un souvenir de leur magnifique réalisation.

Un autre atout réside dans la création de liens. Sans clause sectorielle, toutes tailles d'entreprises confondues, les entreprises agissent en complémentarité pour une même cause. Un regroupement implique une notion de réseau, non seulement avec les autres membres, mais également avec le milieu associatif et culturel, les autorités locales, les médias ou la collectivité.

Prendre part à un mécénat collectif, c'est aussi se retrouver en dehors de son objet économique pour partager des points de vue et des expériences enrichissantes.

Si le mécénat collectif comporte de nombreux atouts pour les entreprises, les porteurs de projets y trouvent aussi leur compte.

« Recevoir le Prix aKcess nous a donné une plus grande visibilité tant auprès du grand public, qu'auprès des partenaires avec lesquels nous développons des projets, tels que les asbl francophones et néerlandophones œuvrant dans le domaine culturel. Il nous a aussi offert une reconnaissance qui a sensibilisé les institutions et les pouvoirs publics à notre action et nous a aidés à ouvrir des portes lors de nos recherches de financement. »
Marianne Binard, Administrateur délégué de Halolune Productions, lauréat aKcess 2015 pour le projet « La Semaine du son de Bruxelles ».

Prométhéa propose à chaque projet lauréat d'être parrainé par un membre du collectif, qui pourra, le cas échéant, lui donner un petit coup de pouce relationnel ou encore un conseil relatif à son projet. Ce parrainage est aussi bien appré-

cié des lauréats que des membres. Mais ces derniers peuvent aussi « coacher » un projet bien avant la procédure de sélection, afin de l'aider à préparer son dossier par exemple.

Les enjeux pour favoriser le développement du mécénat

De façon étonnante, compte tenu du poids qu'il représente, le mécénat en Belgique ne jouit pas encore d'un cadre fiscal spécifique qui lui per-

mettrait de se développer désormais de manière harmonieuse. Il convient donc de rappeler ici les termes du régime sous lequel nous fonctionnons actuellement.

Celui tient pour, l'essentiel en deux cas de figure. Lorsque le mécénat entre dans les conditions de ce que notre code appelle une « libéralité », il n'est déductible que dans certaines limites et en faveur d'institutions qui bénéficient d'un agrément.

Valens S.A. et Del Diffusion Du mécénat de service au mécénat financier : 30 ans de partenariat

En 1987, Valens rénove l'abbatiale cistercienne de Villers-la-Ville et Del Diffusion crée son premier spectacle. Valens propose de mettre à disposition sa grue érigée dans l'abbatiale. Ce premier partenariat s'élargit progressivement en compétences et services, en nature et apport financier récurrent, primordial pour Del Diffusion.

C'est dans un climat de confiance et en parfaite collaboration que les deux sociétés poursuivent un objectif commun : une culture de qualité, la valorisation du patrimoine, de l'audace, de la créativité, des compétences techniques et une souplesse d'adaptation.

Ce mécénat évolue chaque année pour répondre aux besoins de Del Diffusion. Depuis 30 ans, Valens et Del Diffusion poursuivent un partenariat solide et dynamique qui contribue à la réputation des spectacles et à la renommée du patrimoine de l'Abbaye de Villers-la-Ville.

Pourquoi faire du mécénat ?

« Par responsabilité sociétale bien sûr, mais aussi par respect pour des 'créateurs entrepreneurs' qui prennent des risques importants pour offrir et partager des moments culturels dans nos vies trépidantes. » VALENS S.A.

« Le financement de grosses productions comme les spectacles théâtraux d'été à Villers-la-Ville ne peut se concevoir qu'avec l'aide de partenaires privés ou publics, sans quoi le prix des places serait très élevé. Depuis la création de ces spectacles, nous avons eu recours au mécénat et au sponsoring. Il s'agit de boucler le budget par l'apport de moyens financiers complémentaires et d'aide en matériel. La société Valens nous soutient depuis le premier spectacle de différentes manières qui répondent à nos attentes: contribution financière, prêt de matériel et apport de compétences notamment en ce qui concerne la construction des décors souvent monumentaux. D'année en année, les relations avec l'entreprise Valens se sont consolidées au sein d'un partenariat bénéfique pour les deux parties. »

PATRICK DE LONGRÉ pour Del Diffusion



L'autre régime existant est celui des charges professionnelles, plus adapté au sponsoring, puisqu'il implique des contreparties équivalentes.

Prométhéa mène une importante action de sensibilisation pour que le cadre fiscal évolue et permette demain une déductibilité plus large des actes de mécénat, qu'ils émanent des entreprises ou des citoyens, ce qui contribuerait à démultiplier les moyens dont peuvent bénéficier les projets en culture ou en patrimoine. Ainsi en France, la loi Aillagon a-t-elle multiplié par sept en dix ans (entre 2003 et 2013) le mécénat d'entreprise en faveur de tous les secteurs de l'intérêt général.

Concrètement, les dispositions suivantes pourraient faire l'objet d'un examen.

Tout d'abord, la procédure d'agrément pour émettre des attestations fiscales pourrait être simplifiée. Autour de 2.000 opérateurs, tous secteurs de l'intérêt général confondus, ont aujourd'hui obtenu cet agrément, après une procédure longue et complexe, qui pourrait être adaptée dans un souci de simplification.

Enfin, dans un cas comme dans l'autre, il y aurait également lieu de prévoir une disposition spécifique pour le mécénat en nature (produits, services ou compétences) : concrètement, il s'agit par exemple de l'entreprise qui affecte un de ses collaborateurs au soutien d'un projet en lui permettant de consacrer des heures de son temps de travail audit projet. Ce type de mécénat n'est encadré par aucun dispositif fiscal. Or, l'expérience nous montre que cette forme de mécénat, plus en phase avec les envies des entreprises et des acteurs culturels, sera appelée à connaître une croissance importante.

En tout état de cause, les modes de collaboration entre le monde de la culture et de l'entreprise

ont connu des évolutions gigantesques au cours de la dernière décennie. Plusieurs dispositifs ont déjà apporté une réponse à cette nouvelle réalité : par exemple le Tax Shelter pour le soutien au cinéma et aux arts de la scène. Ou encore la création de fonds d'investissement pour les industries créatives. Une évolution bien définie de l'outil fiscal dans une optique de soutien au mécénat contribuerait elle aussi à favoriser la rencontre indispensable entre tous les acteurs de la créativité.

En effet, si pendant longtemps une politique économique d'un côté, et une politique culturelle de l'autre, constituaient quasiment des silos qui vivaient en totale indépendance, tel n'est heureusement plus le cas aujourd'hui.

Bien sûr, il n'est nullement question de marchandiser la culture ou le patrimoine, pas plus qu'il n'est question de demander au monde de l'entreprise de se substituer aux pouvoirs publics pour financer une politique culturelle. Mais l'inventivité des entreprises et des acteurs de la création pour se rencontrer et travailler ensemble doit être soulignée et encouragée.

Prochaines formations

« Se former au mécénat d'entreprise » pour les porteurs de projets

Le 7 juin à Namur

Le 27 septembre à Bruxelles

Cycle de conférences

« Multiplier vos sources de financement et augmenter vos chances de succès »

Le 5 juin à Liège

Le 9 octobre à Tournai

Contact

www.promethea.be

info@promethea.b • +32 (0)2 513 78 27

Les classements des biens culturels mobiliers en Communauté française : suite !

Claude Vandewattyne

Secrétaire de la Commission consultative du Patrimoine culturel mobiliers

Ce numéro de *L'invitation au musée* nous permet de clôturer les classements de 2011, année prolifique avec 25 biens classés. Au mois de décembre 2017, nous comptons 167 biens protégés. Pour chaque bien évoqué ci-dessous, vous trouverez une notice plus complète dans la publication sur les trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles¹.

Dans le riche domaine des Beaux-arts, nous avons classé plusieurs tableaux, sculptures et orfèvreries.

■ C'est en juin 1899, six mois avant sa mort prématurée, qu'Henri Evenepoel entreprend la réalisation de cette grande toile intitulée *La Promenade du dimanche au Bois de Boulogne*. La composition, assez confuse et chargée du début, aboutit à une œuvre puissamment construite, aérée, mettant en évidence le couple formé par le grenadier et sa conquête, alors que le projet primitif prévoyait deux militaires. *La Promenade du dimanche au Bois de Boulogne* est unanimement et internationalement reconnue comme l'œuvre la plus ambitieuse et la plus aboutie d'un artiste qui, en dépit de sa carrière tragiquement écourtée, s'est rapidement érigé en figure de proue de l'art moderne belge.

➡ À voir à La Boverie, Liège



Invention de la Sainte Croix, Bertholet Flémal
© IRPA-KIK, Bruxelles

■ Créé pour orner le maître-autel (1674) de la collégiale Sainte-Croix à Liège, *l'Invention de la Sainte Croix* de Bertholet Flémal est la dernière œuvre connue du peintre et un de ses chefs-d'œuvre. Il traduit par des passions diversifiées les sentiments de crainte et de vénération autour desquels toute la composition a été charpentée. Par l'originalité de son style classicisant et par l'impact qu'il a exercé sur ses successeurs, Bertholet Flémal est le parangon de l'école liégeoise de peinture au XVII^e siècle. Son talent fut largement reconnu de son temps puisqu'il fut le peintre officiel du prince-évêque de Liège et peintre du roi de France.

➡ À voir actuellement à la Cathédrale Saint-Paul de Liège

¹ Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles, Collection Protection du Patrimoine culturel, vol. 1, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015, 336 p.



Les bourgeois de Calais, Auguste Rodin © Musée royal de Mariemont. Photo M. Lechien

■ Le groupe des *Bourgeois de Calais* figure parmi les œuvres les plus célèbres d'Auguste Rodin, le plus illustre sculpteur de l'Époque contemporaine. Il en existe douze exemplaires, mais seuls quatre d'entre eux ont été réalisés du vivant de l'artiste, dont celui de Mariemont. Commandé à son auteur par Raoul Warocqué en 1905 et livré en 1906, il est richement documenté, grâce notamment à la correspondance conservée au Musée royal de Mariemont. Rodin décida d'insister sur l'idée de sacrifice collectif, en présentant les six bourgeois sur un piédestal. Le sculpteur renforça, au fur et à mesure de l'élaboration des figures, l'expressivité des têtes.

➔ À voir au Musée royal de Mariemont à Morlanwelz

■ En plus d'être une œuvre majeure de Félicien Rops, *Pornocratès* (1878) est particulièrement bien connue du grand public. Une femme à demi-nue, les yeux bandés, se promène sur une frise où sont représentés les quatre arts principaux : sculpture, poésie, musique, peinture. Elle symbolise la modernité piétinant les arts anciens et classiques. Elle porte les attributs de la femme moderne (les mi-bas, les gants noirs) et est guidée par un cochon, symbole de la luxure et de l'irrévérence. Trois petits amours volent autour d'elle, sur un fond étoilé.

➔ À voir au Musée Félicien Rops à Namur



Pornocratès, Félicien Rops © Musée Félicien Rops. Photo Luc Schrobiltgen



Vierge à l'Enfant, Marche-les-Dames
© IRPA-KIK, Bruxelles

■ Datant du milieu du XIII^e siècle, cette Vierge à l'Enfant provient de l'abbaye de Marche-les-Dames. Bien que mutilée au XIX^e siècle, l'œuvre est bien conservée et a gardé sa polychromie à l'exception des carnations qui seront renouvelées au XVI^e siècle. Elle montre l'étroite association des techniques du travail du bois et de polychromie imitant l'orfèvrerie. L'état de conservation exceptionnel de la polychromie originale de cette sculpture ainsi que son très grand raffinement et sa précocité typologique (une des premières représenta-

tions de la Vierge debout à l'Enfant) en font l'un des jalons de la sculpture polychrome du Nord de la France et de Belgique dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

➔ **À voir au Musée provincial des Arts anciens du Namurois – Trésor d'Oignies (Trem.a) à Namur**

■ La Vierge de Bersélius, signée par le sculpteur allemand Daniel Mauch, est une Vierge à l'Enfant qui se tient sur un croissant de lune et sur une sorte de dragon ; elle est coiffée d'une couronne munie d'étoiles – autant d'indices qui la qualifient comme la véritable « Femme de l'Apocalypse ». Par son style remarquable, la Vierge de Bersélius se rattache au courant Renaissance. Elle témoigne également d'une recherche de Daniel Mauch sur le rendu du mouvement d'une part, et de l'anatomie féminine d'autre part, ce qui en fait une œuvre clef de l'histoire de la sculpture dans l'Empire germanique à la fin du XV^e siècle et dans les premières décennies du XVI^e siècle.

➔ **À voir au Grand Curtius à Liège**

■ Provenant de l'Hôtel Torrentius situé à Liège, le tympan de la prophétie d'Apollon est structuré par trois médaillons personnifiés et commentés par des inscriptions : l'Honneur au centre, le Travail à gauche et *Sollicitudo* (le Tourment) à droite. La partie inférieure du tympan porte l'inscription « *Mysticum Apollinis* » qui peut être traduite par « Prophétie d'Apollon ». Le soin apporté à la réalisation de ce tympan du dernier quart du XII^e siècle est particulièrement remarquable. Si ces dimensions sont relativement modestes, la qualité de sa facture et l'originalité de son iconographie le hisse cependant au rang des chefs-d'œuvre de la sculpture romane.

➔ **À voir au Grand Curtius à Liège**



Buste-reliquaire de saint Poppon, Jean Goesin
© IRPA-KIK, Bruxelles

- Le Buste-reliquaire de saint Poppon, réalisé par Jean Goesin, montre le buste d'un des grands abbés de l'abbaye de Stavelot engoncé dans un haut socle illustré des épisodes de l'histoire de saint Poppon (978-1048). Celui-ci est montré nu-tête, glabre et tonsuré. Le saint tient de la main droite le modèle d'une église, qui évoque à l'évidence l'abbatiale de Stavelot, dont il initia la reconstruction. De la main gauche, il tient une crosse antérieure au buste. Le contrat de réalisation du reliquaire est passé en 1625, un an après la canonisation de l'abbé. Les restes de saint Poppon feront longtemps l'objet d'un large culte populaire, ce qui confère au reliquaire

une reconnaissance par la communauté en tant qu'expression de son identité culturelle. Par ses dimensions et par la richesse de son ornementation, en particulier des scènes historiées, ce reliquaire est à mettre au premier rang des pièces d'orfèvrerie du XVII^e siècle encore conservées dans nos régions.

➤ **À voir au Trésor de l'église Saint-Sébastien à Stavelot**

- Représentant saint Nicaise à l'origine, cette statue-reliquaire de saint Blaise avait été léguée en 1418 par Guillaume II, comte de Namur, à la collégiale Saint-Pierre au Château à Namur. En 1645, la statuette fut transformée en statue-reliquaire de saint Blaise par l'adjonction de son attribut, un peigne à carder. Revêtu des ornements épiscopaux et mitré, le saint évêque de Sébaste est présenté debout, la crosse dans la main gauche et le peigne à carder, instrument de son supplice, dans la droite. Tous les vêtements sont ornés de pierres précieuses. Par son apparence réellement somptuaire, la statuette de saint Blaise est assurément une œuvre emblématique de l'art de la cour dont elle est un témoin aussi précieux que raffiné. La pureté de son style et ses qualités d'exécution en font un des plus remarquables objets conservés de l'orfèvrerie gothique de la fin du XIII^e siècle.

➤ **À voir au Trésor de la collégiale Saint-Aubain de Namur**

- Également conservé au Trésor de la collégiale Saint-Aubain de Namur, la couronne-reliquaire des Saintes Épines a été exécutée pour donner un faste digne de leur importance aux deux épines de la Sainte Couronne provenant du Boucoléon, le palais impérial de Constantinople fondé par Constantin au IV^e siècle. C'est en 1205 qu'elles parviendront à Namur. La couronne-reliquaire des Saintes

Épines est datée des années 1206-1218. Le décor est fabuleux : des filigranes et des fleurettes entourent les pierres, toutes précieuses, ce qui est rare pour l'époque. Un jeu de perles souligne les contours et les articulations. L'ensemble donne une palette de couleurs raffinée. La couronne-reliquaire dépasse le cadre namurois, faisant d'elle une des pièces maîtresses de l'orfèvrerie du début du XIII^e siècle. Le fait d'avoir conservé son écrin donne une dimension encore plus exceptionnelle à cette pièce.

➔ **À voir au Trésor de la collégiale Saint-Aubain de Namur**

La Fédération Wallonie-Bruxelles a également procédé à des classements dans le domaine des arts décoratifs ainsi que dans celui des sciences, techniques et industries.

■ L'horloge de parquet de Mariemont est munie d'un mouvement à carillon, œuvre d'Henri Rossius, horloger liégeois. La caisse d'horloge pourrait être l'œuvre d'un sculpteur, peut-être le Liégeois Martin-Benoît Termonia. Par ses formes et par son décor, l'horloge témoigne à la fois d'un attachement à la tradition classique et de l'adoption de formules propres au style rococo. Le décor gravé à l'intérieur du cadran des heures, composé d'amples rinceaux de feuillage animés de putti, fait même référence au répertoire de la Renaissance. Par sa composition et son ornementation, ce meuble est une des pièces maîtresses du mobilier liégeois du XVIII^e siècle. De plus, l'horloge de parquet du Musée royal de Mariemont a figuré, dès 1905, dans plusieurs expositions prestigieuses organisées tant à Liège qu'à Paris. Elle a été choisie avec huit autres meubles pour illustrer

la jaquette d'une collection encyclopédique de la Librairie Larousse éditée en 1972, signe d'une reconnaissance internationale.

➔ **À voir au Musée royal de Mariemont**

■ Datée de 1402, la tapisserie de l'histoire de saint Piat et de saint Eleuthère se compose actuellement de quatre morceaux qui illustrent divers épisodes de la légende des deux saints. La dimension originale de la tapisserie n'est pas connue mais on évalue la partie conservée (190 x 2267 cm) à un peu moins de la moitié de la longueur d'origine. Cette tapisserie est exceptionnelle à plus d'un titre. Il s'agit du plus ancien exemple conservé de tapisserie historiée prévue pour un chœur, puisqu'elle a été achevée en 1402. De plus, le nom du commanditaire (le chanoine Toussaint Prier), le nom du licier (Pierre Feré) et le lieu de tissage (Arras) nous sont connus, ce qui est exceptionnel. Pour ces raisons, cette pièce revêt une importance particulière pour l'histoire de la production de tapisseries et est presque toujours citée dans les ouvrages consacrés à la tapisserie.

➔ **À voir au Trésor de la cathédrale Notre-Dame, Tournai**

■ Les onze instruments scientifiques de la collection Max Elskamp constituent incontestablement un des classements marquants de 2011. Poète symboliste, originaire d'Anvers, Max Elskamp devient membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises en 1921. En 1932, il lègue sa collection d'instruments scientifiques au Musée de la Vie wallonne à Liège. Celle-ci se compose de cadrans et autres horloges solaires mais aussi d'instruments scientifiques divers. De ceux-ci, onze instruments ont fait l'objet d'un classement en tant qu'ensemble. Ces objets se divisent en deux grandes catégories d'instruments :

les astrolabes et les cadrans solaires. À ceux-ci s'ajoutent le nocturlabe et le nécessaire astronomique. Ces objets sont les plus remarquables de la collection au niveau de la gravure, de la finition et de la précision. Les matériaux utilisés sont le laiton ou le bronze avec quelques exceptions notamment pour les cadrans dit « de Nuremberg » en ivoire gravé.

Ces pièces sont travaillées manuellement et gravées d'inscriptions à usage astronomique ou gnomonique. Il est manifeste que beaucoup de ces instruments sont remarquables du point de vue esthétique et que leur facture présente une grande qualité de conception et d'exécution.

➔ **À voir au Musée de la Vie wallonne à Liège**

Contacts :

Direction du Patrimoine culturel

Mme Nathalie Nyst, Directrice a.i.

02 413 20 27

nathalie.nyst@cfwb.be

M. Claude Vandewattyne,

Attaché et Secrétaire de la Commission consultative du Patrimoine culturel mobilier

02 413 22 51

claude.vandewattyne@cfwb.be

Mme Géraldine Jaffré,

Attachée et restauratrice-conseil en charge des biens classés

02 413 20 72

geraldine.jaffre@cfwb.be

44 Bb Léopold II – 1080 Bruxelles

Fax : 02 413 20 07

Nouvelles du Secteur de l'Ethnologie et du Patrimoine oral et immatériel

Mallorie Duploux

Attachée à la Direction du patrimoine culturel

Nouvelles reconnaissances en Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française permet d'octroyer le titre de « Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel » à des éléments du patrimoine immatériel présents sur son territoire. La Ministre de la Culture ayant reconnu deux nouveaux éléments en 2016, la Fédération Wallonie-Bruxelles compte 41 « Chefs-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel » au mois de décembre 2017.

L'art des sonneurs de trompe est le premier élément reconnu en 2016. La pratique de cet art existe depuis plus de deux siècles en Belgique. Si la trompe de chasse a connu son essor grâce à l'importance de la vènerie, elle s'en est totalement émancipée pour évoluer vers une pratique musicale indépendante. L'art de la trompe s'est développé grâce à plusieurs compositeurs-sonneurs qui ont créé un répertoire nouveau. Certains sonneurs travaillent également sur des compositions avec d'autres instruments. Les détenteurs et praticiens de cet art sont impliqués dans tout le processus de transmission et de sauvegarde. Ils ont mis en place des mesures de sauvegarde efficaces pour que cet élément important du patrimoine de la Fédération Wallonie-Bruxelles perdure.

En 2016, la Ministre de la Culture a également décidé de reconnaître un deuxième « Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel » : la culture fritkot belge. Il ne s'agit pas de la reconnaissance de la frite en tant que produit alimentaire mais de la pratique sociale

qui consiste à se rendre dans une friterie pour commander son repas. Cette tradition existe en Belgique depuis le XIX^e siècle avec la création des premières friteries ambulantes. Le savoir-faire des artisans est également reconnu. Ceux-ci ont conservé un mode de transmission des normes et des valeurs qui ont permis à la frite belge d'être internationalement connue.

N° 29 — 48
2018



Nouvelle reconnaissance à l'UNESCO

Fin 2016, la Culture de la bière en Belgique a été ajoutée sur la Liste représentative de l'UNESCO pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel. Selon la Convention UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le patrimoine culturel immatériel englobe les traditions anciennes qui sont toujours pratiquées grâce notamment à la transmission de génération en génération (arts du spectacle, pratiques sociales, rituels, événements festifs, savoir-faire artisanal, etc.).

La culture de la bière est bien vivante dans tout le pays. Chaque province compte des brasseries, des associations de zythologues, des musées, des restaurants et des bistros, et organise des formations, des événements et des fêtes qui contribuent à la créativité et à la diversité dans le monde de la bière en Belgique. Différentes pratiques ont une origine locale. Les bières Saison sont brassées surtout en Wallonie tandis que les fromages lavés à la bière ont vu le jour dans les abbayes, comme par exemple à Chimay.

Nos pays voisins produisent également de la bière. Mais c'est grâce à la diversité inégalée de l'art brassicole et à l'intensité de cette culture, faisant partie intégrante de notre vie quotidienne et des fêtes dans notre pays, que ce savoir-faire s'inscrit dans l'identité et le patrimoine culturel de l'ensemble du territoire.

Des mesures de sauvegarde de la culture de la bière ont été mises en place, comme le développement et l'offre de formations professionnelles ou la création d'un observatoire pour

accompagner les détenteurs et praticiens de l'art brassicole en Belgique. Des mesures sont également prises pour garantir que la culture de la bière s'adapte toujours à une société en mutation permanente, de sorte que la viabilité de la culture de la bière est garantie à long terme.

Journée de sensibilisation au patrimoine culturel immatériel

En 2017, le Secteur de l'Ethnologie et du Patrimoine oral et immatériel de la Direction du Patrimoine culturel a organisé une séance d'information sur le patrimoine culturel immatériel, en partenariat avec la Province de Luxembourg, Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel. Cette journée s'est déroulée le jeudi 23 mars au Palais abbatial de Saint-Hubert.

Les objectifs de cette journée étaient de présenter ce qu'est le patrimoine culturel immatériel, de sensibiliser les porteurs et acteurs à la sauvegarde de ce patrimoine, d'amorcer un processus d'état des lieux du patrimoine immatériel en province de Luxembourg afin d'établir un inventaire régional, de déterminer d'éventuelles mesures de sauvegarde, et enfin d'initier d'éventuelles nouvelles reconnaissances officielles en Fédération Wallonie-Bruxelles à l'instar de la culture du carillon, de l'art des sonneurs de trompe, etc.

Devant le succès rencontré par l'édition 2017, une nouvelle journée de sensibilisation sera programmée en 2018 dans la province de Liège.

Les acquisitions d'œuvres d'art et d'objets de collection 2014-2015

Caroline Marchant

Attachée à la Direction du Patrimoine culturel

Chaque année, la Direction du Patrimoine culturel lance un appel à propositions d'acquisition auprès des musées reconnus ou conventionnés. Les œuvres sont achetées sur décision de la Ministre de la Culture, après avis du Comité d'acquisition.

En 2014, trois propositions d'achat ont bénéficié d'une décision positive :

Deux photographies de Saul Leiter, pour le Musée de la Photographie

Saul Leiter (1923-2013) est considéré comme l'un des pionniers de la photographie couleur américaine. Il crée des images aux cadrages originaux, où les différents plans sont juxtaposés de manière quasi abstraite, faisant la part belle aux jeux de reflet ou de transparence. Les deux épreuves acquises, *Haircut* et *Taxi*, s'inscrivent dans les scènes de rues de New-York qui ont fait sa renommée. Jusqu'ici absentes des collections du Musée de la Photographie, Saul Leiter leur permet de retracer toute la richesse de la photographie américaine en faisant le lien entre la photographie noir et blanc et la photographie couleur.

Livre-sculpture *Une écriture boustrophédon* de Pierre Alechinsky, pour la Bibliotheca Wittockiana

Cette œuvre provient directement de la collection personnelle de l'illustre artiste belge. Il s'agit d'un livre-sculpture datant de 1993 et réalisé en terre émaillée. L'œuvre, représentant un livre ouvert, est ornée sur sa partie gauche d'un motif serpentiforme, faisant référence au mouvement artistique CoBrA, dont l'artiste fut membre. Sur la partie droite, on retrouve un

exemple d'écriture en boustrophédon (dont les lignes se lisent alternativement de gauche à droite, puis de droite à gauche), témoignant de l'attachement de l'artiste pour cette forme d'écriture.

Seize céramiques d'Antonio Lampecco, pour le Musée de la Céramique d'Andenne

Il s'agit d'un ensemble de sculptures sphériques dotées d'un minuscule orifice et parées d'un riche émaillage. Les céramiques datent des années 1960 et 1970 et correspondent au début de la carrière d'Antonio Lampecco. À cette époque, il travaillait avec de la terre andennaise. Cette acquisition a permis d'enrichir non seulement les collections du musée mais aussi la connaissance de l'utilisation non industrielle de la terre après la Seconde Guerre mondiale¹.

En 2015, la Direction du Patrimoine culturel a également procédé à trois acquisitions :

Surprise party à l'Aragon Club de Malik Sidibé, pour le Musée de la Photographie

Cette œuvre de Malik Sidibé est composée de 32 photos argentiques collées sur papier et datées de 1962. Malik Sidibé, surnommé « l'œil de Bamako », est décédé en avril 2016 à l'âge de 80 ans. Son approche en tant que témoin attentif et chroniqueur de son époque lui a valu une très large reconnaissance inter-

N° 29 — 50

2018

¹ Voir « Antonio Lampecco : l'éclat andennais », Cédric PIECHOWSKI, mais aussi « L'utilisation de la terre par les céramistes belges (1950-1980). Compte-rendu de recherche », Amélie PONCHELET et Cédric PIECHOWSKI, in *La terre - Li dièle*, Cédric PIECHOWSKI (coord.), les cahiers de l'IPW 22, Institut du Patrimoine wallon, 2017.

nationale. Il est à ce jour considéré comme une figure incontournable de la photographie africaine.

Douze croquis originaux d'André Godefroid, pour le Musée de Folklore/Vie transfrontalière

Ces croquis sont l'œuvre d'un artiste mouscronnois actif depuis les années 60. Les dessins sélectionnés illustrent bien les thématiques abordées par le musée (aspect social, relations transfrontalières) à travers un côté expressif appuyé et un rendu particulièrement vivant des personnages. Les œuvres d'André Godefroid avaient participé à l'exposition «Personnages pittoresques : tout un patrimoine !» organisée au Musée de Folklore en 2009.

Deux marionnettes du théâtre traditionnel bunraku (Japon), Tokubei et O'Hatsu, pour le Musée des arts de la Marionnette

La tradition du théâtre bunraku remonte au XVII^e siècle. Il est caractérisé par une fabrication et une manipulation très spécifiques : hautes de 1,3 à 1,5 mètre, la tête et les bras des marionnettes sont évidés et comportent des pièces mobiles articulées par des bâtons à leviers reliés à des fils. Chaque marionnette est actionnée par trois manipulateurs visibles en arrière-plan, mais habillés de noir et voilés.

L'acquisition porte sur deux marionnettes fabriquées pour l'occasion, Tokubei et O'Hatsu, héros de la plus célèbre pièce dramatique du répertoire populaire bunraku. Cet achat, qui s'inscrit dans le cadre du cent-cinquantième anniversaire des relations diplomatiques belgo-japonaises, vient contribuer au rayonnement international du Musée des arts de la Marionnette de Tournai. Il s'agit en outre d'une

rare opportunité. Il est en effet exceptionnel de trouver de telles marionnettes en-dehors du Japon.

O'Hatsu et Tokubei lors de leur présentation officielle au Musée des arts de la Marionnette le 28 janvier 2017
© Fédération Wallonie-Bruxelles



Compte-rendu du colloque « Patrimoines en mouvement : entre préservation et dévotion »

Pierre-Yves Kairis

IRPA

& Claude Vandewattyne

Direction du Patrimoine culturel

Ces dernières décennies, la conception du patrimoine a fortement évolué et c'est ainsi que s'est constituée la notion de patrimoine immatériel, centrée sur les traditions et expressions vivantes héritées de nos ancêtres. Cette mise en valeur et cette heureuse reconnaissance officielle de traditions vivantes ne va pas sans poser de problèmes concernant certains objets mobiliers processionnés, généralement de grande valeur patrimoniale. Démontrant l'importance de cette problématique, de nombreux contacts et rencontres ont lieu avec, d'un côté, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), de l'autre, la Direction du Patrimoine culturel (DPac) de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les milieux concernés : fabriciens, organisateurs de manifestations, restaurateurs, propriétaires et détenteurs de biens classés, membres des commissions du Patrimoine oral et immatériel et du Patrimoine culturel mobilier et responsables administratifs des différentes entités responsables. Rappelons que la Fédération Wallonie-Bruxelles a dans ses compétences le Patrimoine culturel immatériel et le Patrimoine mobilier (décret du 11 juillet 2002) et deux commissions ad hoc chargées de remettre des avis au Ministre de la Culture dans ces deux domaines.

En fonction de ces éléments, il était ainsi normal que l'IRPA et la DPac s'associent pour organiser un colloque intitulé « Patrimoines en mouvement : entre préservation et dévotion » les 27 et 28 avril 2017.

Thématique passionnante à voir le public présent en nombre durant les deux journées. Pour l'IRPA, habitué à organiser des colloques scientifiques, il y avait une atmosphère assez particulière, dans le public mais aussi parmi les orateurs, qui a rendu ce colloque unique. Une atmosphère de passion, d'émotion mais aussi de respect entre les tenants de la tradition et les inconditionnels de la préservation. Après l'intervention des keynote speakers **Alain Dierkens** et **Jean-Marie Sansterre** intitulée « **Reliquaires et images en procession : un aperçu diachronique** », les orateurs ont abordé par des cas concrets cette problématique, à travers des exemples belges mais aussi français et espagnols. Nous avons ainsi pu « participer » aux **Ducasses d'Ath** et de **Mons**, au **Tour Sainte-Gertrude de Nivelles** mais aussi à la **procession de la Sanch à Perpignan**. La problématique spécifique des **bannières anciennes de Bretagne** a été éga-

N° 29 — 52

2018



Grande procession de Tournai avec la châsse Notre-Dame
© Fédération Wallonie-Bruxelles (photo G. Jaffré)

lement abordée. Le travail du KADOC et du Stafmedewerker Centrum voor Religieuze Kunst en Cultuur sur les **processions en Flandre** a fait également l'objet d'une présentation particulièrement intéressante. Deux autres exposés passionnants évoquaient les **processions de San Cristobal de La Laguna et de Puerto de la Cruz de Tenerife et la praxis des processions dans la semaine pascale en Espagne**. Une mention spéciale pour cette dernière intervention où l'orateur a véritablement « transcendé » son auditoire. D'autres orateurs apportaient une réflexion plus générale sur la manière de concilier les valeurs opposées présidant à la préservation tant des manifestations immatérielles que du patrimoine mobilier qui en constitue le ressort. Le **patrimoine immatériel religieux du Hainaut** était ainsi abordé de même que les **objets non classés « trésors »**. Une autre présentation abordait, par des cas concrets en France, le **trésor, le musée et l'objet religieux processionné**. Un dernier exposé en forme de conclusion abordait, à travers une check-liste, les **critères**

pour une meilleure conservation des biens processionnés. Le colloque se termina par une table ronde animée grâce à des spécialistes d'horizons différents.

Afin de joindre l'utile à l'agréable, les organisateurs ont prévu un intermède théâtral autour de la procession du Saint-Sang de Bruges.

Le souhait des organisateurs, l'IRPA et la DPac, était d'aboutir à des solutions concrètes permettant d'améliorer l'analyse des risques et les conditions de déplacement, de sécurité et de manipulation de biens processionnés. Il sera rencontré par l'édition d'un vadémécum et la sortie des actes du colloque.

Vous trouverez un excellent compte-rendu du colloque dans la revue française *In Situ*. Celui-ci a été rédigé par notre confrère Isabelle Chave, Conservatrice en chef du patrimoine du ministère de la Culture française.

Voici le lien : <http://insitu.revues.org/15279>

Les nouvelles armoiries de personnes physiques enregistrées par la Communauté française

Nathalie Demaret

Attachée à la Direction du Patrimoine culturel

N° 29 — 54

2018

Depuis la parution en 2014 de l'ouvrage *Armoiries de personnes physiques et d'association familiale en Communauté française*, qui présentait les armoiries ayant bénéficié d'un enregistrement et d'une publication officielle au *Moniteur belge* depuis l'entrée en vigueur en 2010, par l'arrêté du Gouvernement du 14 octobre 2010, du décret du 12 mai 2004 relatif à l'enregistrement d'armoiries de personne physique ou d'association familiale en Communauté française (89 enregistrements), les trente-quatre enregistrements suivants ont été réalisés et ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge* :

- | | |
|------------------------------|--|
| 1. Benoît SEGAERT ; | 19. Jean-Pierre MALLIAR-BERNARD
et Vincent MAILLARD ; |
| 2. Claude JANSSENS ; | 20. Pascal ROBERT ; |
| 3. David COLLING ; | 21. Jules ROSKAM ; |
| 4. Michel AMORY ; | 22. Léon CRISMER ; |
| 5. Christian FREROT ; | 23. Philippe DE MEURS ; |
| 6. Baudouin de LAUNOIS ; | 24. Didier NOTEBAERT ; |
| 7. Bruno DESPRET ; | 25. Eyal STERN ; |
| 8. Christian DE CLERCQ ; | 26. Jean-Christophe NICAISSE ; |
| 9. Jean-Pierre DEJARDIN ; | 27. Fabian HIERNAUX ; |
| 10. Charles SCHRAMME ; | 28. Willy MARQUET ; |
| 11. Paul DE HENAU ; | 29. Carol VERMEERSCH ; |
| 12. Yves CASTIAUX ; | 30. Hector MAGOTTE ; |
| 13. Manfred PETERS ; | 31. Christian MOTTE ; |
| 14. Jean BERNARD ; | 32. Sébastien DIEU ; |
| 15. Alain VAN VYVE ; | 33. Marc LEMAIRE ; |
| 16. Michaël DEPLANCKE ; | 34. Myriam SCHAUWERS. |
| 17. Marcos LAMIN BUSSCHOTS ; | |
| 18. Jean-Pierre HERMANT ; | |



Dessins de Cédric Pauwels

Par ailleurs, depuis cette publication, par arrêté ministériel du 5 novembre 2014, le Conseil s'est vu doté d'un blason et d'un drapeau décrits comme suit :

Blason : d'or au coq hardi de gueules, mantelé du même, à dextre à un écu d'or plain et à senestre à une oriflamme à queue d'aronde du même ;

Drapeau : bicolore, rouge et jaune. Le champ rouge est orné, dans sa partie supérieure, d'un

écu au guidant et d'une oriflamme à queue d'aronde au battant, tous deux de couleur jaune. À la base du drapeau figure, dans un triangle vertical jaune, le coq hardi rouge.

Le blason du Conseil est désormais reproduit, aux côtés de celui de la Communauté française, sur les diplômes d'armoiries remis aux requérants.

Renaud Zeebroeck

(9 mars 1950 – 9 octobre 2016)

Nathalie Nyst

Directrice a.i.

Retraité depuis septembre 2014, Renaud Zeebroeck s'est éteint à l'automne 2016. Docteur en Sciences sociales, orientation anthropologie, depuis 1999, Renaud a rejoint la Direction du Patrimoine culturel en 2009 pour y prendre les fonctions d'attaché pour l'ethnologie et le patrimoine oral et immatériel.

Avant d'intégrer le Ministère, Renaud travaillait comme chercheur près le Centre d'Anthropologie culturelle de l'Université libre de Bruxelles, entre autres comme chercheur qualifié pour le programme *Gestes, objets, lexiques. Analyse multiscalaire de transmissions culturelles* (2002-2007). Il est membre de ce centre de recherche de 1998 à 2008 et soutient en 1999 une recherche doctorale intitulée *Le calendrier festif et liturgique en Belgique et dans les régions voisines*.

Cet ethnologue renommé coédite et codirige plusieurs ouvrages, tels (avec C. Machereel) *Une vie de pain. Faire, penser et dire le pain en Europe* (1994)¹ ou (avec J.-M. Decroly et O. Gosselain) *Nouveaux regards sur les dynamiques culturelles* (2008)². Il rédige également une série d'articles, à titre de seul auteur³ ou en collaboration⁴.

Renaud mène également une carrière d'enseignant à l'Université de Mons (anthropologie, depuis 2004) et d'assistant à l'Université libre de Bruxelles (ethnologie européenne, puis anthropologie sociale et culturelle, depuis 1986).

¹ Bruxelles, Crédit Communal, 1994, 125 p.

² *Techniques et culture* 51, Marseille.

³ Par exemple « Persistance ou transformation ? La trajectoire d'une fête », dans *Ethnologie française* 36, 2, 2006, p. 321-331.

⁴ Comme (avec J.-M. Decroly et O. Gosselain) « Casseroles, légumes et Halloween. Une approche multiscalaire des phénomènes de diffusion », dans *Techniques et culture* 51, 2009, p. 50-73.

Dès son arrivée à la Direction du Patrimoine culturel, deux tâches principales ont occupé Renaud : la poursuite de l'application du Décret du 11/07/2002 relatif [...] au patrimoine immatériel de la Communauté française et la redynamisation des publications en ethnologie.

Le Décret du 11/07/2002 et l'Arrêté y correspondant du 04/09/2003 prévoient qu'après avis de la Commission du patrimoine oral et immatériel, la FWB peut opérer des reconnaissances de deux types en matière de patrimoine oral et immatériel. En vue de sauvegarder des compétences et des savoirs disparus ou menacés de disparition, la FWB peut ainsi délivrer :

- 1) à une manifestation, le titre de « Chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de la Communauté française » ;
- 2) à des personnes physiques, le titre de « Trésor culturel vivant de la Communauté française ».

Si la prédécesseur de Renaud, Petra Jarosova, a contribué, avec le Directeur Patrice Dartevelle, à la mise en route du décret et de son arrêté, c'est grâce au relais pris par Renaud depuis 2009 (auquel a succédé Mallorie Duplouy depuis 2015), que quarante-deux éléments du patrimoine oral et immatériel sont aujourd'hui reconnus comme « Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de la Communauté française ». Parmi ces éléments, six sont également reconnus par l'UNESCO⁵.



⁵ Voir www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=7295 pour les listes et détails de ces reconnaissances.

En termes de publications, Renaud a travaillé au remplacement de la série *Tradition wallonne*⁶ par un périodique dédié à l'ethnologie européenne. En 2011 paraît le premier numéro de la revue électronique *Uzance. Revue d'ethnologie européenne de la Fédération Wallonie-Bruxelles*⁷, dont il sera le secrétaire de rédaction jusqu'au-delà de son départ à la retraite. Le secteur de l'ethnologie se voit également consacrer une nouvelle série publiée par la FWB : *Collection d'études d'ethnologie européenne*. Coédité par Renaud et T. Willems, le premier numéro de la nouvelle série *Les Maisons du Peuple, entre militantisme et loisirs* paraît en 2012. Il sera suivi de deux

autres numéros coordonnés en tout ou en partie par Renaud : *Anges et démons. Actes du colloque de Bastogne* (2013) et *Faire vivre le folklore. Dynamiques de transformation de la Ducasse de Mons*, dont l'auteur est Aurélien Baroiller (2015, avec C. Marchant).

Renaud a marqué la Direction du Patrimoine culturel, tant en termes d'objectifs professionnels atteints que par son caractère bien trempé, entre ange et démon, entre colères noires et rires retentissants, entre inépuisable savoir et humour grinçant.

⁶Notons qu'en 2002, Renaud est l'auteur du n° 19 de la série *Tradition wallonne, Fêtes d'hiver et calendrier liturgique dans les Pays-Bas Méridionaux*.

⁷www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=uzance.

Suzanne Delevoy-Otlet

(25 décembre 1913 – 7 mai 2017)

Lisel Comhaire-Anten & Nicole Gesché-Koning

Suzanne Delevoy-Otlet a toujours baigné dans l'art. Son père, musicien amateur, avait l'habitude d'inviter de nombreux artistes chez lui. C'est au sein d'un groupe de jazz créé par son frère qu'elle rencontra son mari le critique d'art Robert Delevoy (1914-1982), fondateur de la Galerie Apollo (1941-1955) et futur directeur de l'École nationale supérieure des arts visuels ENSAV – La Cambre (1965-1979).

Après une formation à l'École centrale de Service Social, « Madame Delevoy », comme nous avons l'habitude de l'appeler, étudia la pédagogie et l'histoire de l'art. C'est à la demande du directeur des Musées royaux d'Art et d'Histoire, Jean Capart, fondateur en 1922 du premier service éducatif belge, que Madame Delevoy entra au musée comme assistante de Jacques Lefrancq (1896-1949), responsable de l'éducation muséale. Elle succéda ensuite à ce dernier à la tête de ce service qui ne jouissait pas encore de reconnaissance officielle. En effet, ce n'est qu'en 1965, sous la direction de Pierre Gilbert, que le « Service éducatif » devint une entité du musée en tant que telle¹. La valeur scientifique de l'éducation déjà prônée par Capart était enfin reconnue. Six personnes furent engagées (trois francophones et trois néerlandophones) : Madame Delevoy prit la direction du service francophone. Madeleine Divoire fut chargée du développement de la Diathèque²

créée par Capart en 1926. C'est grâce à elle qu'à la suite de l'apparition des premiers ouvrages en couleurs de la collection Skira, la Diathèque abandonna les vieux clichés en noir et blanc pour des diapositives en couleur. Thérèse Destrée-Heymans, fondatrice dans les années 1970 de l'atelier Dynamusée, vint rejoindre l'équipe et développa les contacts internationaux comme représentante du service au sein de l'Association francophone des musées de Belgique et du comité Éducation et action culturelle du Conseil international des musées (ICOM-CECA), dont elle fut la secrétaire de 1978 à 1983.

Madame Delevoy fut à l'origine de la création d'un autre service pionnier : le Musée pour Aveugles³, qui permit à de nombreux malvoyants de découvrir des œuvres authentiques des collections sorties des réserves, en concertation avec les différents conservateurs du musée. Elle confia l'organisation des expositions aux guides du service éducatif. Elle supervisait également la Diffusion culturelle des Musées royaux d'Art et d'Histoire, l'asbl créée en 1923, qui a conservé jusqu'à ce jour les mêmes rigueurs scientifiques, sens de l'observation et souhait de partage de connaissances pour l'art et l'archéologie pour un public jeune et adulte.

N° 29 — 57
2018



¹ P. Gilbert, « Le musée et l'art d'enseigner/The Museum and the art of teaching », dans *Museum*, XX, 4 (Musées de Belgique / Museums of Belgium), 1967, p. 291-299.

² L. Comhaire-Anten, « Un service de documentation aux Musées royaux d'Art et d'Histoire « La Diathèque », dans *Liber Memorialis 1835-1895*, Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 1985, p. 295-296.

³ S. Delevoy-Otlet, « A Museum for the Blind, the Royal Museums of Art and History, Brussels », dans *Museum*, XXVIII, 3, 1976, p. 178-180 & M. Ruysinck, « Le musée pour aveugles aux Musées royaux d'art et d'histoire 1970-1989 : vingt années d'activités », dans *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 60, 1989, p. 45-61.

Elle fut longtemps la secrétaire des « Amis du Service éducatif », devenus en 1973 les « Amis de la Diffusion culturelle ». La Diffusion culturelle reste la seule œuvre soutenue par Madame Delevoy à avoir survécu aux dernières restrictions budgétaires qui ont eu raison du Service éducatif, de la Diathèque et du Musée pour Aveugles. Nous espérons qu'elle n'a eu

vent de cette catastrophe culturelle et laissons une de ses plus fidèles émules, Lisel Comhaire-Anten, Chef de travaux honoraire des Musées royaux d'Art et d'Histoire et Responsable de la Diathèque, conclure cet hommage à une personnalité d'exception par ces quelques lignes prononcées lors de ses funérailles le 15 mai 2017 :

À chacune de nos rencontres, je vous disais : « Merci Madame Delevoy ».
Merci de m'avoir intégrée dans votre équipe malgré ma timidité, de m'avoir permis de donner des conférences, de m'avoir confié l'organisation de la petite diathèque réservée aux guides du Service éducatif, m'assurant une formation, une chance supplémentaire pour succéder à Madame Divoire.
Je vous disais merci d'avoir été un maître, instaurant une confiance et un respect réciproques, palliant nos faiblesses avec une psychologie aussi subtile qu'efficace.
De cette façon, vous nous amenez – je peux associer l'ensemble des guides que nous étions – à étudier davantage, à approfondir sans cesse les domaines présentés aux visiteurs.
Grace à la richesse incomparable de notre musée, vous nous avez habitués à échafauder des rapports, à établir des comparaisons, à effectuer des rapprochements, à jongler avec les influences entre les arts, toutes disciplines confondues, valorisant ainsi un savoir encyclopédique.
À ces remerciements enthousiastes, vous me répondiez invariablement : « Lisel, vous n'allez pas me répéter cela à chacune de vos visites ». Invariablement, je vous rétorquais : « Mais si, Madame Delevoy, parce que je vous dois tout : ma structure d'esprit, ma carrière, la femme que je suis devenue ».
Nous avons vu Madame Delevoy se battre contre vents et marées afin de défendre, moderniser tous les services qui dépendaient d'elle et de créer le Musée des Aveugles dont les pièces à toucher étaient authentiques.
La réputation du Service éducatif était telle qu'une équipe du musée du Louvre, pour ne citer qu'un seul exemple, est venue pendant une semaine étudier le Service éducatif et la Diathèque afin de s'inspirer de leur fonctionnement, des systèmes et des méthodes que vous aviez élaborés bien des années auparavant.
De tout cœur, j'ose espérer que vous n'avez pas appris, après celles de la Diathèque et du Musée des Aveugles, la fermeture radicale et définitive d'un de vos plus beaux fleurons, l'œuvre de toute votre vie : le Service éducatif
Heureusement, grâce à la lutte quotidienne de personnes convaincues de son bien fondé et animées de « l'esprit de Madame Delevoy », la Diffusion culturelle subsiste.
Madame Delevoy, vous restez une figure de premier plan pour votre travail de conception et de développement des fonctions éducatives et pédagogiques au sein des musées.
C'est pourquoi, chère Madame Delevoy, en mon nom et au nom de toutes celles et ceux qui ont œuvré sous votre houlette et qui ne pouvaient être présents ce matin, je désire, une dernière fois, vous dire merci, vous exprimer ma reconnaissance... émue.



Lettre d'information de la Direction du Patrimoine culturel

N° 29 — 59
2018

En février 2017, la Direction du Patrimoine culturel a envoyé sa première lettre d'information. Trois numéros ont été diffusés à ce jour. Publiée sous forme électronique, la lettre d'information présente les dernières actualités des différents secteurs (acquisitions, prêts dans le cadre d'expositions, classements, publications, etc.). Elle sera diffusée au rythme de plusieurs numéros par an.

➔ Pour la recevoir, suivez ce [lien](#).